



L'hebdo

DES SOCIALISTES

Réussir ensemble le changement

LE PROJET SOCIALISTE POUR LA FRANCE

SUPPLÉMENT À L'HEBDO DU 26 AOÛT 2006 - N° 413 • 1,5 €

ISSN : 1278-6772

Partie I. Réussir le plein emploi dans un développement durable

- Relancer la croissance par l'investissement et le pouvoir d'achat p. 16
- Aller vers le plein emploi et refuser la précarité p. 23
- Un modèle de croissance durable p. 27

Partie II. L'égalité réelle

- Partager le savoir p. 38
- Assurer la sécurité p. 42
- Renforcer la solidarité p. 45

Partie III. Refonder la République

- Une nouvelle République p. 60
- Un nouvel âge de la décentralisation p. 63
- Une nouvelle démocratie sociale p. 67
- La Justice renouvelée p. 69
- L'Égalité active p. 71
- L'immigration partagée p. 75
- La culture émancipatrice p. 77
- Le Sport pour tous p. 80

Partie IV. Faire réussir la France en Europe et dans le monde

- Relancer l'Europe p. 86
- Maîtriser la mondialisation p. 89
- La France dans le monde p. 92
- Pour une nouvelle politique de défense p. 93

En mai 2007 les Français éliront un nouveau président de la République et une majorité pour gouverner. Il sera ainsi mis fin à un quinquennat commencé dans la tragédie électorale avec la présence de Le Pen au second tour et qui s'achève dans la douleur, avec cette interminable fin de règne.

Notre pays aspire au changement. Et il revient aux socialistes d'en offrir la perspective, mais surtout d'en élaborer le contenu. C'est le rôle de notre projet, celui qui sera porté par notre candidat(e) à l'élection présidentielle.

Nous avons pris toute la mesure de la situation de notre pays. Nos concitoyens sont inquiets : la mondialisation libérale, l'Europe en panne, la France en crise. Ils sont parfois découragés devant le chômage, la montée des inégalités et la charge de l'endettement public. Mais ils sont aussi capables de se mobiliser, et la jeunesse en a fait la démonstration à l'occasion du rejet du CPE.

Pourtant la France n'est pas en déclin ; elle est dans de mauvaises mains.

Réussir ensemble le changement

Elle dispose en effet de nombreux atouts : la formation de sa main d'œuvre, la qualité de ses services publics, le talent de ses chercheurs, la vitalité des entreprises. Elle est capable de se mobiliser sur des causes justes et de se montrer généreuse et humaine.

Nous devons, ensuite, définir les conditions du redressement de notre pays : pas de progrès économique sans nouvelle donne sociale. Pas d'harmonie de la société sans égalité réelle. Pas de changement durable sans effort collectif. Nous devons refonder le modèle français qui est celui de la réussite pour tous.

Les socialistes présentent une alternative claire à la politique de la droite. Qu'il s'agisse du relèvement du SMIC, de la couverture professionnelle universelle, de l'allocation d'autonomie pour les jeunes, du bouclier logement, de la fiscalité écologique, du service public de la petite enfance, du service civique obligatoire ou de la réforme des institutions.



François Hollande

Il s'agit de redonner confiance en traitant l'urgence sociale - et notamment la précarité - et en préparant l'avenir, et notamment le défi des technologies nouvelles.

En 2007, deux voies aux conséquences bien différentes s'ouvrent aux Français : celle d'une « rupture libérale » et celle du « développement solidaire ». Tel est le sens de notre projet. Nous souhaitons vous le faire partager.

Les Français sont à la veille de faire des choix décisifs. Ils aspirent à une confrontation politique claire. Notre projet veut répondre à cette attente. Il fixe les grandes orientations que les socialistes développeront dans la campagne électorale. Il trace les perspectives d'action pour le prochain quinquennat, et, au-delà, pour les dix ans à venir. Il propose un chemin d'avenir à la France. Il veut être une contribution au rassemblement de la gauche qui est notre seule stratégie et dont l'unité permettra la victoire.

Nous voulons agir à gauche

Fidèles aux valeurs du socialisme démocratique, nous voulons nous appuyer sur la puissance publique, l'Etat, les collectivités locales mais aussi davantage sur les citoyens, les forces sociales, pour réguler le capitalisme et cantonner le marché à la sphère économique, combattre les inégalités, redistribuer les richesses, préserver les équilibres écologiques, en un mot, transformer la société.

Fidèles à notre héritage républicain et laïque, nous refusons une société dominée par la marchandisation de la vie et structurée autour de « communautés ». Nous voulons reconstruire une vie collective à partir de la citoyenneté et offrir à la France le grand projet politique qui lui fait défaut.

■ Nous voulons redonner un avenir à la France

Nous refusons le discours sur le « déclin français ». La droite et l'extrême droite plus encore qui prospèrent sur la peur, veulent persuader les Français que notre pays est aujourd'hui « perdant » dans le monde tel qu'il est, la première pour aller vers plus de dérégulation libérale, la seconde pour refermer le pays sur lui-même.

La France n'est pas ce pays de déclin, de petites querelles et de prévarication que certains voudraient lui tendre comme miroir. La France est un grand pays fier de son message universel. Elle est capable d'assumer toutes les périodes, même les plus sombres, de son histoire. Elle est aussi forgée autour d'une tradition politique, sociale, culturelle qui fait son rayonnement et fonde son destin : celle des Droits de l'Homme, de l'instruction publique, de la République, des principes de solidarité. Il y a là des ressources immenses pour affronter l'avenir.

Les Françaises et les Français n'ont pas peur du monde extérieur, et ils sont profondément européens : mais ils

veulent construire un ordre public international, et l'Europe, autour des valeurs de justice, de solidarité et de paix.

Les Françaises et les Français n'ont pas peur d'eux-mêmes. Ils veulent vivre dans une République unie, tolérante, ouverte à la diversité, dans une communauté de droits et de devoirs qui bannit toutes les formes de xénophobie, de racisme et d'antisémitisme, de sexisme et d'homophobie. L'idéal laïque permet de conjuguer ces aspirations, car au-dessus de nos différences, il place l'intérêt général.

Les Françaises et les Français ne tournent pas le dos à l'excellence et à la compétitivité : ils sont productifs, créatifs ; leurs chercheurs sont reconnus ; leurs entreprises sont performantes ; leurs territoires sont attractifs. Nous avons des atouts, beaucoup de nos concitoyennes et de nos concitoyens sont engagés dans la vie locale ou la vie associative, de façon soutenue et bénévole, témoignant ainsi de leur attachement à la Cité. Nous devons valoriser nos atouts, encourager les initiatives, faciliter tout ce qui contribue à la création de richesses et à la mise en œuvre des solidarités réelles, à la vie concrète de la démocratie.

Nous voulons répondre aux problèmes d'aujourd'hui

Notre pays traverse une crise. Elle est d'abord politique et dépasse les seules institutions pour interroger la

République non dans ses principes, mais dans ses pratiques. L'organisation des pouvoirs politiques bien sûr mais aussi financiers et médiatiques est en cause. Mais les réformes institutionnelles n'apporteront pas de remède elles seules à la crise économique –une croissance trop faible et trop peu créatrice d'emplois- et à la crise sociale qui installe la précarité au cœur de notre société. Les Français n'arrivent pas à se figurer l'avenir. Ils se voient projetés dans la mondialisation alors qu'ils constatent que les régulations anciennes deviennent déficientes sans que de nouvelles règles ne soient apparues.

Nous faisons face, en effet, à des transformations considérables de l'économie. Avec la domination de la finance mondiale, le capitalisme change d'impact. Il remet en cause les équilibres établis dans les cadres nationaux et essaye d'imposer une dégradation générale de la condition salariale. La concurrence internationale, avec l'entrée dans le marché mondial du travail de la Chine, de l'Inde, du Brésil, les révolutions technologiques, la domination américaine ont profondément modifié la donne. L'épuisement prévisible de ressources énergétiques essentielles, le pétrole particulièrement, et la montée des risques environnementaux obligent à repenser les conditions mêmes de la croissance en l'inscrivant dans une vision plus globale d'un développement durable.

Par ailleurs, la société française se transforme.

L'allongement de la durée de la vie de la population -heureuse nouvelle pour tous- exerce une pression inévitable sur le financement de la protection sociale. Les inégalités anciennes demeurent, d'autres s'ajoutent tout aussi insupportables -les précarités, les insécurités, les exclusions ; elles frappent les classes populaires comme les classes moyennes. On ne peut enfin ignorer l'importance croissante prise par d'autres facteurs que le statut professionnel : les discriminations sexuelles ou raciales, les inégalités générationnelles ou géographiques.

La crise des banlieues à l'automne 2005, celle du CPE, à l'hiver 2006, différentes par leur nature, nous rappellent cependant toutes deux l'urgence absolue qu'il y a à agir rapidement et fortement.

Le choix

Aujourd'hui, deux voies s'ouvrent aux Français, aux conséquences bien différentes, celle d'une « rupture libérale », celle du « développement solidaire ».

La droite, au-delà d'un discours vaguement compassionnel, considère que le « modèle social français » a vécu et prépare une société où chacun est abandonné à ses succès ou à ses malheurs personnels. Le chemin qu'elle trace n'a pas d'autre issue qu'un autoritarisme libéral favorisant de

fait le communautarisme. Nous en connaissons les effets. La « France d'après », c'est la France des inégalités et de la division. Inégalités entre pauvres et riches que l'on accentue par l'injustice fiscale et l'atteinte aux droits sociaux. Inégalités entre diplômés et non diplômés que l'on creuse en laissant s'abîmer le système éducatif. Division entre habitants des banlieues et les autres citoyens que l'on renforce parfois par le mépris et surtout par l'inaction. Division, enfin, entre religions que l'on encourage en tournant le dos aux principes de notre République laïque. La rupture des solidarités fondamentales dans notre société conduit aujourd'hui, et demain plus encore aux violences et aux peurs qu'elles engendrent.

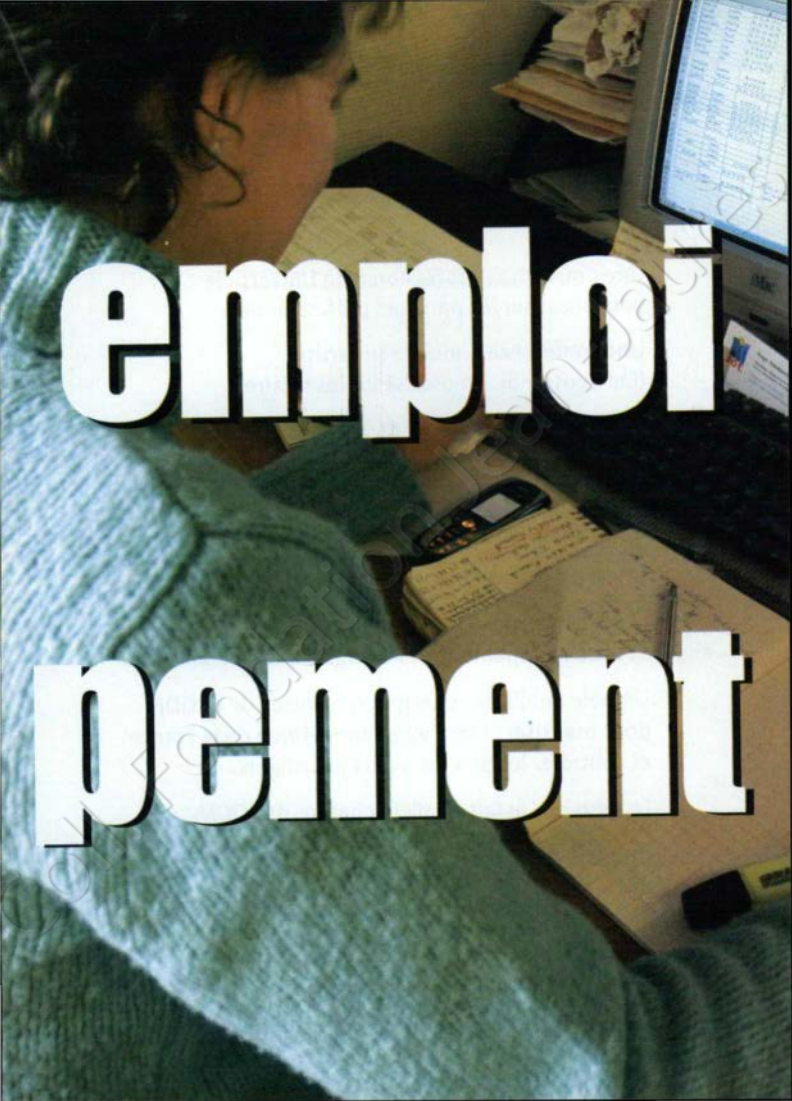
Les socialistes, au contraire, veulent une société unie, ouverte, apaisée, qui permet de lutter contre toutes les formes de précarité, de donner à chacun la protection qu'il mérite et l'égalité de chances pour construire sa vie. Nous voulons conjuguer la croissance économique pour apporter la prospérité et la redistribution des richesses, avec la responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Notre projet doit à la fois répondre à l'urgence sociale et à l'exigence d'un nouveau modèle de développement. Il doit nous permettre d'agir pour le plein emploi, d'aller vers l'égalité réelle, de refonder la République, en mettant en œuvre une démarche démocratique nouvelle, et de mettre

la France en situation de relancer l'Europe et de contribuer à maîtriser la mondialisation.

L'ambition que nous proposons aux Français est collective. C'est une ambition qui s'adresse à tous et demande le concours de chacun. Un projet pour la France. Un projet pour les Françaises et les Français. Un projet pour réussir le changement.

**Réussir
Le plein-
dans un
dévelop
durable**



emploi

permanent

Les mesures phares

- Une Couverture Professionnelle Universelle pour sécuriser les parcours professionnels
- Une conférence annuelle tripartite (Etat, patronat, syndicats) sur les salaires
- Le SMIC à 1500 Euros bruts avant 2012
- La modulation des cotisations sociales pour favoriser l'emploi et pénaliser le recours abusif aux contrats précaires
- Les heures supplémentaires mieux rémunérées
- La réduction de la part du nucléaire et le développement des énergies renouvelables
- Un pôle public de l'énergie créé entre EDF et GDF pour maîtriser la stratégie énergétique de la France et contrôler les prix facturés aux usagers.
- Le refus des essais en plein champs des OGM
- Un prélèvement exceptionnel sur les super profits des entreprises pétrolières

Partie I Réussir le plein-emploi dans un développement durable

Notre objectif est de retrouver le plein emploi en ramenant le taux de chômage au-dessous de 5% d'ici 2012 et en diminuant de moitié sa durée.

Pour y parvenir, nous mettrons en œuvre un nouveau modèle de croissance qui conjugue la création d'emplois, l'innovation, la sécurité des carrières professionnelles et le développement durable, car nous devons simultanément répondre aux enjeux écologiques.

À cet effet, dans le printemps 2007, nous engagerons avec les partenaires sociaux une Conférence nationale qui aura pour charge de débattre des orientations et des propositions en termes d'emploi, de salaire, de conditions de travail et de protection sociale, dans le secteur privé comme dans la fonction publique.

I. Relancer la croissance par l'investissement et le pouvoir d'achat

La France souffre à la fois d'une politique salariale trop restrictive, d'un investissement insuffisant, conjugués à une forte dégradation de notre compétitivité et à un niveau d'endettement public préoccupant. Nous voulons réhabiliter la volonté politique pour rétablir la confiance, retrouver la croissance et réduire nos déficits.

A. L'innovation encouragée

■ Nous mettrons en œuvre une politique industrielle articulant étroitement programmes sectoriels et action territoriale. Nous favoriserons le développement de Pôles d'innovation et de recherche associant les universités, les centres de recherche, les entreprises et les régions.

■ Nous développerons les participations publiques dans le capital des jeunes entreprises innovantes avec la création d'un fonds public de participation (capital risque) en relation avec les collectivités locales (régions, agglomérations ...), en s'appuyant notamment sur la Caisse des Dépôts et Consignations. Pour faciliter la recherche dans les entreprises de taille moyenne, nous aiderons à la création de fondations et nous modifierons le crédit d'impôt recherche pour en diversifier les bénéficiaires. Nous mettrons en place des mécanismes spécifiques pour accompagner la

croissance des petites et moyennes entreprises et pour les entreprises innovantes en difficulté transitoire. Nous soutiendrons le micro-crédit.

■ Nous modifierons le taux d'impôt sur les sociétés selon l'équilibre choisi par les entreprises entre l'investissement productif d'une part et la redistribution des dividendes d'autre part (sous toutes ses formes, notamment celle du rachat d'actions).

Nous instaurerons une aide fiscale concernant les modalités d'amortissement pour stimuler les investissements.

■ Face aux délocalisations, nous mettrons en place une Agence Nationale de Réindustrialisation. Elle pourra agir préventivement par des aides ciblées.

Elle organisera la reconversion des sites et participera à la préservation de nos métiers et savoir faire. Elle pénalisera le comportement des « patrons voyous ». Les restructurations et cessations d'activités devront comprendre un volet économique territorial et une contribution à la réindustrialisation des sites touchés. L'État jouera pleinement son rôle d'actionnaire pour favoriser l'emploi et le développement industriel. Un projet de loi sera soumis au Parlement afin d'obliger les entreprises qui délocaliseraient hors de France à rembourser les aides publiques qu'elles auraient perçues.

B. Le pouvoir d'achat stimulé

■ Nous augmenterons le pouvoir d'achat par la négociation sociale, notamment par la mise en place d'une

Conférence nationale annuelle tripartite qui aura pour objectif de débattre des orientations et des propositions en termes de politique salariale pour rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée entre le travail et le capital et rénover les grilles de classification. En cas de carence ou d'échec de la Conférence la loi pourra fixer une nouvelle méthode de négociation.

■ Nous porterons le SMIC au moins à 1500 euros bruts le plus tôt possible dans la législature.

■ Nous ferons progresser le pouvoir d'achat dans la fonction publique.

■ La politique d'exonération des cotisations sociales sera révisée notamment pour favoriser la progression des bas salaires.

■ Pour accroître les revenus les plus modestes et rendre notre fiscalité plus redistributive et plus transparente, nous irons dans la direction d'un impôt citoyen sur le revenu en harmonisant les bases fiscales de l'impôt sur le revenu, qui seront élargies, avec celles de la CSG.

La première étape de cette réforme consistera à simplifier l'assiette de l'impôt sur le revenu par la suppression des niches fiscales inefficaces et à rendre la CSG progressive, notamment par l'intégration de la prime pour l'emploi.

Sur la base de ce rapprochement et après concertation avec les partenaires sociaux, nous fusionnerons ces deux impôts pour construire un impôt citoyen, transparent, progressif et prélevé à la source sur l'ensemble des revenus. Nous reviendrons sur les réductions d'impôt accordées

depuis 2002 aux hauts revenus, et nous supprimerons le bouclier fiscal.

■ Lorsque le prix du pétrole atteint des seuils insupportables pour les ménages, l'Etat pourra mettre en place la Taxe intérieure des Produits Pétroliers « flottante » afin de ne pas réduire le pouvoir d'achat des citoyens.

C. L'enseignement supérieur et la recherche renforcés

■ Nous engagerons une profonde rénovation de l'Université, qui conduira sur 5 ans à porter la dépense par étudiant au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE.

Nous améliorerons la situation étudiante par un meilleur encadrement et une meilleure orientation à la fin du lycée et dans le premier cycle, l'allocation d'autonomie sous condition de ressources et selon les besoins, l'amélioration du logement étudiant, un meilleur accueil des étudiants étrangers et le statut des doctorants.

Tout bachelier issu d'une filière technologique ou professionnelle doit pouvoir être admis dans une formation supérieure courte s'il en fait la demande.

Nous donnerons à l'université de nouveaux moyens pour mieux garantir aux étudiants un égal accès à la connaissance, au diplôme, à la recherche, notamment par une autonomie de gestion des établissements dans le cadre d'un budget national.

Nous favoriserons les coopérations et plus généralement le rapprochement entre grandes écoles et Universités ainsi que les voies qui y mènent.

■ Nous ferons progresser de 10 % chaque année, pendant la législature, le budget de la Recherche avec une programmation pluriannuelle d'emplois scientifiques qui tienne compte des départs à la retraite et accorde une chance réelle aux jeunes chercheurs. Nous améliorerons les conditions de travail des enseignants chercheurs et des chercheurs ainsi que le système d'évaluation.

D. Les services publics confortés

Les services publics jouent évidemment un rôle essentiel pour favoriser l'égalité entre les citoyens et l'accès de tous aux biens publics fondamentaux. Ils sont également un facteur clef pour l'attractivité de notre pays et permettent de mener de grandes politiques de solidarité sociale, territoriale, environnementale.

■ Nous continuerons de nous battre pour l'adoption d'une directive cadre européenne sur les services d'intérêt général qui permettra de faire reconnaître un droit spécifique des services publics.

■ Nous définirons, après un large débat national, dans une loi-cadre, les missions de service public ainsi que les obligations qui en découlent et son périmètre. Dans l'attente de cette loi-cadre, nous assurerons la présence des services publics dans les zones rurales.

■ Nous encouragerons le développement de « Services publics unifiés » regroupant tous les services, prestations, procédures etc...qui répondent aux besoins du citoyen là où cela est nécessaire. L'accès universel à l'internet de haut débit sera garanti.

La modernisation des services publics s'appuiera sur les standards ouverts et les logiciels libres. Des schémas régionaux de services publics seront élaborés par les Conseils régionaux, en concertation avec les autres collectivités locales, les organisations syndicales, les associations d'usagers pour dégager une vision cohérente de l'aménagement du territoire.

■ Nous réintroduisons le contrôle public à 100 % d'EDF et mettons en place un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF –dont nous refusons la privatisation-. Nous refuserons les coupures de courant pour les plus démunis. Nous demanderons un nouveau débat européen avant toute mise en concurrence de l'électricité pour les particuliers ; nous réclamerons une évaluation préalable des hausses importantes pratiquées par la mise en concurrence pour les entreprises.

■ Pour renforcer le rôle de l'Etat dans la détermination de la stratégie des entreprises, nous créerons, à partir de la Caisse des Dépôts et Consignations, un pôle financier public.

■ Les biens publics essentiels en matière d'environnement, en particulier l'eau, ne doivent pas être soumis aux seules lois du marché, au plan national et mondial.

C'est pourquoi nous affirmons la nécessité de nouvelles régulations publiques, en mettant l'accent sur la nécessité d'économiser les ressources, et sur l'harmonisation du prix et de la qualité sur le territoire. Nous donnerons aux élus locaux la possibilité de choisir entre la gestion publique et la gestion privée. Par exemple, les Conseils généraux et régionaux auront le droit d'attribuer des aides financières ou techniques pour le retour en régie.

■ Nous instaurerons une tarification sociale de l'eau, comportant un droit incompressible d'accès à l'eau et des tarifs différenciés suivant les usages.

Des dispositions législatives amélioreront les exigences du cahier des charges en termes de transparence et de prix.

E. L'Europe mobilisée

■ Nous souhaitons renforcer le pilotage économique de la zone euro et travaillerons à la mise en place d'un véritable gouvernement économique, avec un objectif d'emploi, de croissance et d'innovation.

■ Nous voulons donner à l'Europe la capacité d'investir dans l'avenir en augmentant fortement le budget européen, particulièrement la part du budget de la recherche, et en décidant le lancement d'un emprunt européen avec la Banque européenne.

■ Nous proposerons d'instituer un salaire minimum dans chaque pays européen pour lutter contre le dumping social.

II. Aller vers le plein emploi et refuser la précarité

Atteindre le plein emploi est possible à l'horizon 2012. Un tel objectif nécessite, au-delà des effets de la démographie, une action volontariste pour créer des emplois, pour sécuriser les parcours professionnels et pour faciliter l'entrée dans la vie active des jeunes.

A. Favoriser la création d'emplois

- Nous réactiverons les emplois-jeunes dans le secteur public et associatif en relation avec les emplois tremplins mis en place dans les régions.
- Nous modifierons les prélèvements sociaux afin qu'ils cessent de pénaliser l'emploi. Nous avons réalisé une première étape majeure en 1998 en basculant les cotisations sociales maladie vers la CSG. Nous devons aujourd'hui faire de même pour les cotisations patronales en les calculant sur l'ensemble de la richesse produite et non sur les seuls salaires.
- Nous ferons un bilan avec les partenaires sociaux de l'application des 35 heures, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.
- Nous relancerons la négociation sur le temps de travail, pour étendre le bénéfice des 35 heures, avec création d'em-

plois, à tous les salariés. Si la négociation n'aboutit pas, la loi interviendra. Nous rétablirons par la loi les rémunérations des heures supplémentaires et les plafonds horaires comme ils l'étaient avant leur remise en cause par la droite.

B. Construire avec les partenaires sociaux une sécurité professionnelle

Le conflit du CPE, après bien d'autres mobilisations sociales, a marqué le rejet catégorique des Français et notamment les plus défavorisés d'entre eux, de la précarisation générale du travail.

L'heure n'est plus au rafistolage. Il faut repenser tout le système. Nous le ferons avec les partenaires sociaux dans une grande négociation sur la Couverture Professionnelle Universelle (CPU).

■ Elle assurera les trois éléments majeurs du travail : l'emploi, une garantie de ressources et la promotion professionnelle. Dans ce cadre, nous créerons un droit individuel à la formation tout au long de la vie d'autant plus élevé que la formation initiale aura été courte. Il prendra la forme d'une « carte vitale professionnelle ».

■ Nous unifierons les droits des demandeurs d'emplois : une garantie de ressources de base, ouverte à tous les actifs privés d'emploi et financée par la solidarité nationale et un régime complémentaire, proportionnel au dernier salaire, l'Unedic, géré par les partenaires sociaux. Chaque demandeur d'emploi bénéficiera d'un accompagnement

individualisé dans un dispositif comportant un bilan, la formation professionnelle et un référent unique.

Nous lancerons une négociation pour aller vers un Service public de l'emploi unifié mettant en synergie les différents acteurs de la politique de l'emploi, notamment les régions qui sont l'échelon pertinent pour définir les orientations et les objectifs de la politique de formation.

■ Pour les jeunes, nous lancerons le programme d'entrée dans la vie active (EVA). Il reposera sur une allocation d'autonomie dans le cadre d'un parcours de formation et de recherche d'emploi. Chaque jeune bénéficiera d'un suivi individualisé pour accéder à une première expérience professionnelle.

■ La rémunération des stagiaires et leur encadrement seront réglementés.

■ Pour lutter contre la précarité, nous supprimerons le CNE et réaffirmerons la primauté du CDI sur toute autre forme de contrat de travail. À cet effet, nous modulerons les cotisations sociales en fonction de la durée du contrat de travail et du nombre de contrats précaires dans l'entreprise. En cas de licenciement économique, nous étendrons les droits aux salariés en fin de contrat à durée déterminée (CDD) et de mission d'intérim, les différents congés de conversion ou de reclassement seront réunifiés.

Dans le cas de licenciements « boursiers » c'est-à-dire de suppression d'emplois liées non à une difficulté réelle pour l'entreprise, mais à la seule recherche d'un taux de profit supérieur, ce sont les procédures préalables à la définition

du plan social qui seront renforcées afin d'assurer un véritable contrôle de la part des salariés.

Nous réviserons les relations entre les entreprises sous-traitantes et les donneurs d'ordre pour mieux protéger les salariés. Dans les fonctions publiques, nous engagerons un plan de lutte contre la précarité et supprimerons tout dispositif de nature à porter atteinte au statut général de la Fonction publique.

C. Promouvoir l'économie sociale et solidaire

■ Nous favoriserons le développement des services de proximité, organisés et financés par les collectivités territoriales et mis en œuvre par les associations : gardes d'enfants, aides aux personnes âgées, activités éducatives post et péri-scolaires.

■ Les socialistes affirment leur attachement aux formes économiques alternatives (SCOP), coopératives (SCIC), mouvements mutualistes. En effet, au-delà des biens marchands produits par ce secteur, le modèle social proposé par ces structures contribue à la richesse du pays.

■ Nous favoriserons par des mesures fiscales et législatives le développement des entreprises de l'économie sociale en particulier pour la transmission de PME, les services aux personnes ou les missions de service public que les collectivités ne veulent plus assurer elles-mêmes pour le développement local. Pour atteindre ces objectifs, nous encou-

ragerons pour l'économie sociale l'apport de financement public et privé.

■ Nous soutiendrons le secteur de l'économie sociale et solidaire. Son accès à la commande publique sera privilégié. Sa fiscalité sera repensée avec le démantèlement progressif de la taxe sur les salaires pour les associations, frein considérable au développement de l'emploi. À l'instar des chambres de commerce et d'industrie, il sera créé des chambres nationales et régionales de l'économie sociale.

■ Le monde associatif est un atout considérable pour la vie démocratique du pays.

Nous sécuriserons son fonctionnement et ses projets, en renforçant les crédits, en contractualisant les subventions de fonctionnement dans un cadre pluriannuel, en valorisant le bénévolat, en développant une politique de formation aux fonctions de dirigeants associatifs.

■ Nous renforcerons particulièrement la position des mouvements associatifs sportifs, culturels et d'éducation populaire dans les instances de concertation et de décision pour le rôle qu'ils jouent dans l'épanouissement des individus et de la vie sociale, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

III. Un modèle de croissance durable

Notre système économique, étendu à l'échelle du monde, est incompatible avec les ressources naturelles que recèle

la planète comme avec le niveau de pollution qu'elle est susceptible de supporter. L'humanité est face à une impasse environnementale.

Nous entendons faire de la lutte contre le changement climatique une priorité essentielle de notre action.

Une partie importante de notre potentiel de croissance se situe dans l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, le développement de modes de production plus économes en énergie, l'innovation technologique dans les transports et la construction, avec l'outil des politiques publiques.

A. Le développement durable

■ L'État à travers ses administrations et ses services publics doit être le moteur du développement durable et solidaire.

■ Nous mettrons en place des indicateurs de croissance durable pour construire de nouvelles mesures de la richesse nationale qui prennent en compte le coût de la pollution et de la destruction des ressources non renouvelables.

■ Nous anticiperons dès maintenant l'épuisement du pétrole en diversifiant nos sources d'énergie. Nous réduirons la part du nucléaire en faisant passer à 20 % d'ici 2020 et à 50% à plus long terme la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Nous privilégierons les transports collectifs et économes

en énergie en augmentant fortement les crédits consacrés au ferroutage et en instaurant une fiscalité favorable aux transports collectifs "propres".

Nous réactiverons les aides de l'État pour la réalisation de transports en commun urbains et augmenterons la participation des entreprises dans les frais de transports collectifs des salariés.

Nous mettrons en place un plan d'économie d'énergie « habitat-énergie » programmant sous dix ans la mise en oeuvre des objectifs « HQE », dans la totalité du parc public immobilier (logements sociaux, écoles, hôpitaux...).

■ Nous introduirons une véritable fiscalité écologique généralisant la taxation générale des Activités polluantes (TGAP) en incluant notamment le volet énergie qui lui fait réellement défaut. En contrepartie nous inciterons les particuliers à faire des choix économes en énergie et en faveur des ressources renouvelables et de récupérations des eaux pluviales.

Nous créerons une taxe sur le kérosène des transports de fret et instaurerons un prélèvement exceptionnel sur les super profits des entreprises pétrolières.

■ Nous garantirons l'application du principe pollueur-payeur.

■ En matière de transports nous engagerons un plan élaboré en réelle concertation avec les régions. Nous viserons à un abaissement du coût des transports, notamment en zone rurale.

B. La protection de l'environnement

- Nous encouragerons les politiques environnementales en engageant notre économie vers le 100% recyclable/bio-dégradable. Nous doterons le ministère du développement durable de compétences transversales (transport, aménagement du territoire, logement).
- Nous favoriserons la protection de la bio-diversité par une meilleure gestion concertée des espaces urbains et ruraux.
- Nous développerons l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires.
- Nous encouragerons les innovations environnementales, qui peuvent être facilement transférées dans les pays en développement.

C. L'agriculture

- Nous soutiendrons la promotion d'une agriculture de qualité respectant l'environnement et contribuant à l'entretien de l'espace en réorientant la PAC vers le développement rural et toutes les productions agricoles sur l'ensemble du territoire français (élevage, grandes cultures, viticulture, production fruitière et légumière...), en plafonnant et en modulant les primes à l'échelle régionale, en rétablissant un vrai contrat entre le monde agricole et la société tout entière, à travers des labels de qualité et de garantie d'origine. Nous aiderons les jeunes agriculteurs désireux

de promouvoir une agriculture durable en simplifiant les conditions d'installation et en facilitant l'accès au foncier. Nous améliorerons la protection sociale des collaborateurs appartenant à la famille de l'exploitant et les non-salariés agricoles exploitant de petites surfaces, ainsi que les petites retraites, les régimes d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

■ À l'échelle européenne, nous défendrons le maintien d'une politique agricole commune, réorientée pour tenir compte des besoins des pays du Sud. À l'échelle mondiale, nous défendrons le principe de souveraineté alimentaire.

■ Nous favoriserons la diversification de la production agricole, en développant les productions non alimentaires, les biocarburants et la biomasse.

■ Nous refuserons les essais en pleins champs des Organismes génétiquement modifiés (OGM), tout en encourageant la poursuite de la recherche publique en ce domaine.

■ Nous favoriserons l'activité agricole en mettant en place des dispositifs de type contractuel.

■ Nous intégrerons la spécificité des zones de montagne dans la politique agricole.

D. La mer

L'économie maritime a un potentiel important en termes d'emplois et de production de richesse.

■ Nous améliorerons les droits sociaux des marins, les conditions de travail et de sécurité dans un secteur forte-

ment dérégulé. Nous travaillerons à un pavillon européen qui garantisse la formation, le niveau de rémunération et de protection sociale des marins, la protection de l'environnement.

■ Nous favoriserons une pêche qualitative, protégeant et valorisant la ressource halieutique, qui sera accompagnée par la mise en place de contrats durables d'exploitation assurant un revenu minimum aux marins. Le principe de la sécurité en mer sera l'un de nos objectifs.

E. Le tourisme

■ Nous voulons garantir l'accès au tourisme et aux loisirs dont 40 % des Français sont encore privés.

■ Nous lancerons un plan national d'emploi et de formation pour consolider les emplois saisonniers, et améliorer leurs conditions de vie et de travail.

■ Nous favoriserons un égal accès aux chèques vacances pour l'ensemble des salariés du public comme du privé, dans le cadre d'un partenariat avec les Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

L'égalité réelle

Coll. Fondation Jean Jaurès



Les mesures phares

- Un service public de la petite enfance pour mieux accompagner enfants et parents.
- Les moyens financiers prioritairement placés sur les établissements scolaires en difficulté et à la lutte contre le décrochage scolaire
- Une allocation d'autonomie et d'entrée dans la vie active pour permettre à chaque jeune d'aller au bout de ses études.
- Plus d'adultes à l'école pour lutter contre la violence à l'école et contre l'échec scolaire
- Une police de proximité dans les quartiers pour prévenir les délits et dissuader les délinquants
- Un bouclier logement pour ne pas consacrer plus du quart de ses revenus au paiement de son loyer
- L'organisation d'une redistribution des subventions de l'Etat entre communes pauvres et riches
- 500 maisons de santé pour assurer l'accès aux soins sur tout le territoire
- la prise en charge des personnes âgées dépendantes
- Abrogation et remplacement de la loi "Fillon" sur les retraites

Partie II **L'égalité réelle**

La société française est minée par l'ampleur des inégalités. Elles altèrent la confiance de nos concitoyens dans la République. La lutte pour la Justice sociale doit donc être la pierre angulaire de notre action. Elle passe par le savoir, la sécurité et la solidarité. Premier des services publics, l'école doit promouvoir les valeurs de la République, dont la laïcité est le fondement.

I. Partager le savoir

Pour répondre aux inquiétudes et aux attentes de nos concitoyens, nous ferons de l'Education Nationale notre première priorité. Nous avons conscience de défendre avec l'éducation pour tous un modèle de société qui doit préparer à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière, à l'âge adulte, qui doit donner une qualification permettant de trouver un emploi, qui doit permettre l'exercice libre de la raison et l'épanouissement individuel.

A. Favoriser la réussite

■ Nous créerons un service public, accessible aux enfants dès le plus jeune âge. Associé à l'Ecole maternelle, il offrira aux jeunes enfants, un encadrement pédagogique, médical et culturel, dont les plus pauvres sont privés.

■ Nous rendrons obligatoire la scolarisation dès l'âge de 3 ans, afin de donner à tous, les mêmes chances de réussir leur parcours scolaire.

■ Nous favoriserons l'accompagnement de tous les élèves pour prendre en compte leur diversité par des pédagogies différenciées.

Nous renforcerons les dispositifs d'accompagnement scolaire qui permettent d'acquérir les notions de base, dans les premières années de l'Ecole primaire. Nous investirons dans les technologies éducatives pour personnaliser l'enseignement.

■ Nous développerons toutes les formes d'aide gratuite pour lutter contre la marchandisation de l'école (études encadrées, assistances personnalisées, etc...) en réalisant l'avènement d'une société éducative partagée grâce à la participation de tous les partenaires de l'école : collectivités locales et associations d'éducation populaire. Pour assurer l'épanouissement personnel de l'enfant, nous développerons les initiatives dans le domaine culturel et dans celui des activités d'éducation physique et sportive.

■ Nous ferons évoluer le collège afin qu'il ne soit plus le lieu du tri social : en instaurant une meilleure transition entre l'école élémentaire et le collège, en proposant aux élèves un véritable choix d'orientation.

■ Nous reverrons le fonctionnement général des Zones d'éducation prioritaires en renforçant les moyens financiers, en diminuant le nombre d'élèves par classe, en formant spécialement les enseignants des ZEP, en leur offrant des perspectives d'évolution de carrière, en leur donnant les moyens de rester davantage dans les établissements (aménagement des locaux).

■ Nous prendrons en compte la mixité sociale dans les dotations accordées aux écoles privées sous contrat. Nous supprimerons la participation financière obligatoire des communes pour les élèves scolarisés dans un établissement privé situé hors de la commune de résidence.

■ Nous ferons en sorte que chaque lycée, ouvre à au moins 5% de ses élèves, la possibilité d'entrer dans les classes préparatoires aux grandes écoles ; et inversement nous

implanterons des classes préparatoires aux grandes écoles dans les établissements sensibles.

■ Nous veillerons à ce que la carte scolaire permette la mixité sociale.

B. Préparer la vie professionnelle

150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification. Nul ne doit passer plusieurs années à l'école ou à l'université pour en sortir sans diplôme ou sans métier.

■ Nous abolirons l'apprentissage à 14 ans et le travail de nuit à 15 ans.

■ Nous développerons l'apprentissage sous statut scolaire afin d'améliorer la formation générale de ces filières.

Nous organiserons au sein de l'Education nationale une voie des métiers, du CAP aux formations supérieures. Le but sera de rendre lisibles et fluides les parcours de qualification professionnelle, d'en élargir le recrutement et de créer les passerelles facilitant le passage entre les voies d'enseignement, les niveaux de formation et le monde de l'entreprise.

C. Apprendre à chaque enfant l'étendue de ses droits et de ses devoirs

■ Nous associerons efficacement les familles à la réussite de leur enfant, en développant les relations entre l'école et les parents. Nous supprimerons le « contrat de responsa-

bilité parentale », imposé par la droite, qui culpabilise les familles les plus défavorisées sans leur permettre de restaurer le lien d'autorité et de confiance avec leur enfant. Nous mettrons en place un dispositif d'information et d'aide aux parents et nous reviendrons à la législation antérieure qui donne au juge la possibilité de mise sous tutelle des allocations familiales.

■ Nous amplifierons les moyens de lutte contre la violence à l'École. Nous sanctionnerons les auteurs d'incivilités ou d'infractions de toute nature commises à l'École. Nous devons combiner plusieurs formes d'action : l'application effective des règles, la mise en place de dispositifs pour lutter contre l'échec scolaire, une présence plus forte des adultes dans les établissements, l'aide aux parents, la généralisation des partenariats locaux avec les autres administrations, le tutorat, l'accroissement du nombre de « classes relais » et la construction d'internats scolaires.

D. Améliorer le fonctionnement de l'Éducation nationale

Les personnels de l'Éducation nationale concourent, chacun à leur place, à la réussite scolaire. Les enseignants ont un rôle majeur dans la transmission du savoir et dans l'éducation des futurs citoyens. Les conditions de leur métier ont profondément changé. Il faut en tenir compte. Nous proposons de créer une gestion des ressources humaines (accompagnement des enseignants en diffi-

culté, formation continue, mobilité des carrières...) et de redéfinir les missions des enseignants afin de répondre aux attentes et aux besoins de la société.

■ Nous proposons de revoir les conditions d'accès aux métiers d'enseignant en rétablissant le pré-recrutement, et en améliorant la formation initiale des enseignants (IUFM).

II. Assurer la sécurité

La sécurité et la tranquillité de vie sont des droits pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence. Pour les socialistes, la sécurité est une priorité essentielle. Cette première des libertés est de la responsabilité de l'Etat.

Depuis quatre ans, les violences contre les personnes s'intensifient et ont augmenté de près de 27 %. La politique de la droite a échoué. Au lieu de faire reculer la violence, le gouvernement n'a pas distribué les moyens, de manière équitable. La police de proximité a été supprimée et la prévention abandonnée. Les inégalités face à l'insécurité se sont aggravées : les habitants des quartiers populaires et les jeunes sont deux fois plus victimes d'agressions que le reste de la population. Une délinquance endurcie est installée dans des territoires devenus des ghettos.

Pour protéger nos concitoyens et garantir une sécurité

durable pour tous et partout, nous mènerons une politique de fermeté contre la délinquance et contre ses causes. L'efficacité de la lutte contre l'insécurité appelle une démarche globale et une continuité d'action fondée sur la précocité de la prévention et de la sanction.

Pour les socialistes, le combat pour la sécurité n'est pas dissociable de leur projet de société. Face à la violence, au consumérisme, à la loi du plus fort, véhiculés par l'idéologie de la droite, il faut rétablir les valeurs de respect de la personne et des règles justes sans lesquelles il n'y a pas de vivre ensemble. Nous nous attaquerons aux causes profondes de l'incivilité et de l'insécurité : chômage, échec scolaire, absence de mixité sociale, ghettoïsation urbaine.

Nous engagerons une mobilisation générale, intense, permanente, pour combattre l'insécurité en profondeur. Nous mettrons en place une stratégie nationale de lutte contre la violence autour de priorités d'action concrètes :

- Nous mettrons fin aux inégalités face à l'insécurité en rétablissant une sécurité publique de proximité avec une implantation pérenne de la police dans tous les quartiers, dotés de capacités judiciaires pour lutter contre les trafics et l'économie souterraine. Nous offrirons aux policiers et gendarmes qui resteront un certain temps dans les territoires les plus difficiles, une rémunération et des perspectives de carrières valorisantes.

- Nous restaurerons la confiance des victimes envers la

police et la justice pour briser la loi du silence. Le dépôt de plainte sera simplifié et encouragé quelles que soient les conséquences sur les statistiques, la protection et l'information des victimes sera assurée tout au long de la procédure. Le service rendu au niveau local par la police et la gendarmerie sera régulièrement évalué.

■ Nous voulons mieux prévenir et mieux punir la délinquance et la violence juvénile. Il faut éviter que des enfants exposés à un milieu destructeur, à des difficultés familiales ou éducatives basculent dans la délinquance. Outre les mesures de lutte contre les violences scolaires, les cellules de veilles éducatives, destinées à prendre en charge ces enfants, seront généralisées.

La prévention précoce de la violence fera l'objet d'un plan gouvernemental ambitieux. Chaque acte de délinquance doit recevoir une réponse adaptée et proportionnée de la part des adultes.

Les mesures éducatives et les sanctions prononcées à l'encontre de mineurs seront réellement appliquées. Nous mettrons en place, pour les jeunes délinquants, des alternatives à la prison, par le développement de centres d'éducation et des chantiers d'apprentissage et d'insertion pour éviter la récidive.

■ Nous adopterons un plan de lutte contre les violences conjugales et familiales et pour la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger.

■ Nous renforcerons les politiques partenariales de sécurité entre les services de l'Etat, les collectivités locales, les

associations et tous les acteurs concernés. Dans ce cadre, nous oeuvrerons à rétablir une relation républicaine et pacifiée entre jeunes et police.

■ Nous améliorerons la coordination entre la police, la gendarmerie et l'institution judiciaire. Nous réduirons les délais entre l'infraction, la sanction et son exécution. Alors que l'inflation carcérale et des conditions de détention criminogènes entretiennent la spirale de la criminalité, nous relancerons les sanctions par le travail d'intérêt général.

III. Renforcer la solidarité

A. La solidarité entre les Français.

1) Un logement pour chacun

Pénurie de logements, explosion des loyers, spéculation immobilière : la crise du logement atteint une gravité sans précédent. Chacun doit avoir accès à un logement. Le parc privé comme le parc social devront être mis à contribution.

■ Nous mobiliserons le foncier disponible de l'Etat et nous généraliserons, avec les Régions, les agences foncières régionales pour dégager suffisamment de terrains à construire.

■ Nous réaliserons 120 000 logements sociaux par an bien intégrés dans les villes et nous ferons disparaître l'habitat indigne ; nous relancerons une véritable accession à la propriété.

■ Nous imposerons aux programmes immobiliers privés

de consacrer un quart des opérations à la production de logements sociaux sur les territoires déficitaires en logements de cette nature.

■ Nous plafonnerons à 25 % maximum la part du budget des ménages modestes consacrée au logement dans le parc social et le parc privé conventionné (« bouclier logement »), nous lutterons contre les augmentations excessives des loyers, nous revaloriserons les A.P.L., pour ceux qui en ont le plus besoin, nous doublerons le nombre de résidences étudiantes et nous triplerons les sanctions contre les communes qui ne respecteront pas les obligations de mixité sociale.

■ Nous créerons une garantie mutualisée des risques locatifs qui permettra au bailleur de louer sans risque et au locataire de ne pas subir de discriminations, nous réorienterons les aides fiscales de l'Etat en direction des classes populaires et des classes moyennes.

Chaque aide aura une contrepartie sociale (suppression du de Robien).

■ Nous contrôlerons les ventes à la découpe, en renforçant les protections des locataires et en réglementant l'activité des marchands de bien.

■ Nous demanderons, dès le début de la législature, au Conseil Economique et Social, de préparer un rapport sur la mise en œuvre du droit opposable au logement. Nous proposerons un calendrier et une méthode fondée sur la concertation.

■ Nous revaloriserons annuellement les APL. Nous garanti-

rons l'affectation, par l'Etat, du Livret A au financement du logement. La plus-value foncière résultant d'un plan d'urbanisme devra aussi bénéficier à la commune.

2) Les soins pour tous

a) La santé

■ Nous reviendrons sur les mesures antisociales prises en 2005. Dans le cadre d'un parcours de santé renouvelé, nous ferons évoluer les modes de rémunération des soins primaires pour sortir progressivement du primat du paiement à l'acte. Un dispositif législatif visant à réformer la pratique des dépassements d'honoraires sera proposé.

Nous développerons l'évaluation régulière des pratiques, la formation continue pour l'ensemble des professions de santé, en relation avec une réforme du cycle universitaire.

■ Nous mettrons en œuvre une carte de santé jeune 16/25 ans ouvrant droit à la gratuité d'une consultation par un médecin généraliste référent avec accès à une prévention et des soins adaptés.

■ Nous redonnerons une priorité à l'hôpital ce qui implique de dégager davantage de moyens financiers. La tarification de l'hôpital public devra mieux prendre en compte les spécificités et les obligations de service public.

Un plan de relance de la chirurgie publique sera conduit pour garantir dans chaque territoire de santé au moins un pôle de chirurgie.

■ Nous ouvrirons 500 maisons de santé pour tous, appuyées sur les hôpitaux locaux, où chacun pourra trouver

un accueil coordonné et une meilleure prise en charge. Ce plan s'inscrit dans une politique globale de meilleure répartition des professionnels de la santé –notamment les médecins- dans les territoires. Des dispositions financières et fiscales incitatives, en partenariat avec les collectivités territoriales et les caisses d'assurance maladie, seront offertes pour attirer les jeunes médecins dans les zones déficientes. Nous rétablirons l'accès à l'aide médicale d'Etat.

■ Nous associerons de manière plus cohérente l'Etat, les partenaires sociaux, les organismes complémentaires et professions de santé dans la gestion de l'assurance maladie décidée et contrôlée par le Parlement dans le cadre de la loi de finance de sécurité sociale.

■ Nous saisissons le Parlement d'un projet de loi « Vincent Humbert » sur l'assistance médicalisée pour mourir dans la dignité ; cette loi aura pour objet de permettre aux médecins dans des conditions strictes du respect de la volonté de leur patient et d'accompagnement, d'apporter une aide active aux personnes en phase terminale de maladie incurable ou placée dans un état de dépendance qu'elles estiment incompatible avec leur dignité.

■ Pour garantir la permanence d'accès dans les zones rurales, nous aménagerons avec la médecine libérale l'offre de soins dans les territoires.

b) La prévention

■ Nous lancerons un grand plan de prévention des maladies graves. Pour le cancer, nous généraliserons la détection

précoce. Pour le SIDA, nous relancerons une politique de prévention ciblée très active et nous créerons une fondation nationale associant financement public et privé. En ce qui concerne l'obésité, nous mettrons en œuvre un programme d'information alimentaire dès l'école. Un plan de santé mentale sera proposé au Parlement. Notre priorité sera de développer les services de psychiatrie et de pédo-psychiatrie, d'investir dans la prévention et de lutter contre l'exclusion des personnes souffrant de troubles psychiques.

■ Nous organiserons une politique de soins spécifiques à l'égard des personnes dépendantes de la drogue et de toutes les addictions. En ce qui concerne le cannabis, face aux risques liés à une consommation largement répandue, nous ouvrirons un débat pour proposer une régulation publique, et une révision de la loi de 1970.

■ Nous renforcerons les moyens de la santé scolaire, de l'école primaire à l'université. Nous confierons à la médecine du travail une vraie mission de service public en faisant de la lutte contre les accidents du travail une priorité de santé publique et en garantissant son indépendance.

3) La lutte contre la pauvreté

La pauvreté touche, depuis quelques années en France, non seulement les sans emplois, mais aussi les salariés dont la rémunération, insuffisante, en fait des travailleurs pauvres, majoritairement des femmes. Un million environ d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté constitue un scandale inacceptable.

- Nous engagerons un plan pour lutter contre les pauvretés des enfants, c'est-à-dire pour leur offrir un accès gratuit aux soins, aux besoins de première nécessité, et veiller au respect de l'obligation scolaire.
- Nous améliorerons la complémentarité temporaire des revenus du travail et des prestations sociales. Nous simplifierons les aides en intégrant les minima sociaux comme le RMI et les diverses allocations au sein d'un Revenu de Solidarité Active (RSA), pour qu'en 10 ans plus une famille ne vive sous le seuil de pauvreté.
- Nous mettrons en œuvre un plan pour l'augmentation des logements d'urgence.
- Nous instaurerons un service universel bancaire de base.

B. La solidarité entre les générations

L'allongement de la durée de la vie est un progrès. Il ouvre de nouvelles dimensions à la vie familiale, à la vie associative, à la solidarité entre générations ; il importe d'autant plus de consolider notre système de répartition

a) Garantir l'avenir des retraites

En poursuivant la réforme «Balladur» de 1993, la loi «Fillon» de 2003 a programmé l'abaissement du niveau des retraites et n'en garantit même pas le financement. Elle sera abrogée. Son remplacement fera l'objet d'une large négociation. La retraite à 60 ans doit demeurer un droit.

Sécuriser et rendre plus juste notre système de retraite

repose d'abord sur la croissance et l'emploi. Faciliter l'entrée des plus jeunes dans la vie active, ou encore organiser la seconde partie de carrière des plus âgés y contribueront. C'est à ces conditions que les arbitrages pour définir les règles de partage de l'allongement de l'espérance de vie entre la durée de la vie professionnelle et celle de la retraite pourront être trouvés.

Avec les syndicats de salariés, nous voulons assurer la pérennité de notre système de retraite par répartition et le maintien du lien entre les revenus de travail, le montant des pensions et le financement par des cotisations assises sur l'ensemble de la richesse produite.

La solidarité entre les générations passe par un financement pérenne du Fonds de réserve des retraites au niveau prévu initialement par le gouvernement Jospin, indispensable pour garantir les besoins de financement des années 2020-2040.

L'épargne salariale doit être gérée de manière collective et contrôlée par les syndicats pour qu'elle ne se substitue pas au régime de retraite obligatoire (général et complémentaire).

Sur ces bases, nous ouvrirons avec les partenaires sociaux une négociation dont l'objet portera sur :

- un niveau minimal de pension garantie qui devra s'approcher du SMIC,
- une modification des conditions d'évaluation du taux de remplacement. Les améliorations plus favorables devront reposer sur des financements supplémentaires.

- le mode de financement des régimes spéciaux,
- de meilleures possibilités de choisir son départ à la retraite et de la préparer,
- des dispositions justes et équitables dans la prise en compte du travail pénible, dans les systèmes de décote-surcote et les «avantages familiaux».

b) Couvrir les risques de la dépendance

Les événements de l'été 2003, lors de la canicule, ont montré la nécessité de mener des politiques d'aides aux personnes âgées seules, en mauvaise santé, et souvent démunies. En 2006, le nombre de personnes âgées 75 ans et plus est de 5 millions ; d'ici 2015, le nombre des personnes âgées de plus de 85 ans va croître de plus de 75 %... Cet allongement de la durée de vie est une chance pour les individus et un défi pour la société.

- Nous mettrons en œuvre une politique de maintien à domicile et nous simplifierons les procédures de financement.
- Nous prendrons des mesures de solidarité forte pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (assistance à domicile, financement des structures collectives, APA etc.). Une contribution spécifique sera créée.
- Nous améliorerons les structures d'accueil du grand âge en renforçant la formation du personnel, en ouvrant ces structures aux emplois jeunes et aux emplois de solidarité.
- Nous mettrons en place une Conférence nationale annuelle des personnes âgées et du vieillissement afin de

réunir annuellement tous les acteurs en charge de ces politiques.

■ Nous abrogerons la loi instaurant la journée nationale de solidarité.

C. La solidarité entre les territoires

1) Solidarité urbaine

Les violences sans précédent intervenues durant le mois de novembre ont montré l'ampleur de la crise sociale et urbaine dont sont victimes les 6 millions d'habitants des quartiers populaires. La politique de la ville, gravement mise à mal par la droite, sera remplacée par une nouvelle « politique de solidarité urbaine » dont l'objectif est de mettre fin aux quartiers ghettos, de brasser les populations de diverses origines, et de construire de nouvelles villes. C'est une condition pour que tous partagent la même identité républicaine. Un calendrier d'objectifs sera établi pour redonner confiance dans l'action publique.

■ Nous mettrons en œuvre une réforme ambitieuse des dotations de l'Etat et de la fiscalité locale. Les communes pauvres bénéficieront de mesures d'urgence et d'une péréquation financière importante. Il sera créé un Fonds National pour l'Egalité entre les Territoires. Ce fonds sera alimenté notamment par un prélèvement sur la taxe professionnelle.

■ Nous proposons aux agglomérations les plus défavorisées un « pacte de solidarité urbaine » comprenant des

objectifs chiffrés et concentrant les moyens de l'Etat comme des collectivités.

■ Un plan de renaissance urbaine permettra de lutter contre la spéculation immobilière, d'accélérer le renouvellement urbain des quartiers devenus invivables, et de prévoir des solutions aux 1.300.000 personnes qui cherchent un toit.

■ Nous mettrons en place 500 « maisons de la citoyenneté » avec l'aide de l'Etat, notamment à partir du réseau des centres sociaux et socio-culturels, pour développer les initiatives collectives et individuelles. Les conseils de quartier seront étendus aux villes de plus de 50 000 habitants et dotés de moyens.

2) Solidarité rurale

■ Nous mettrons en œuvre une politique de maîtrise foncière, notamment dans le secteur agricole.

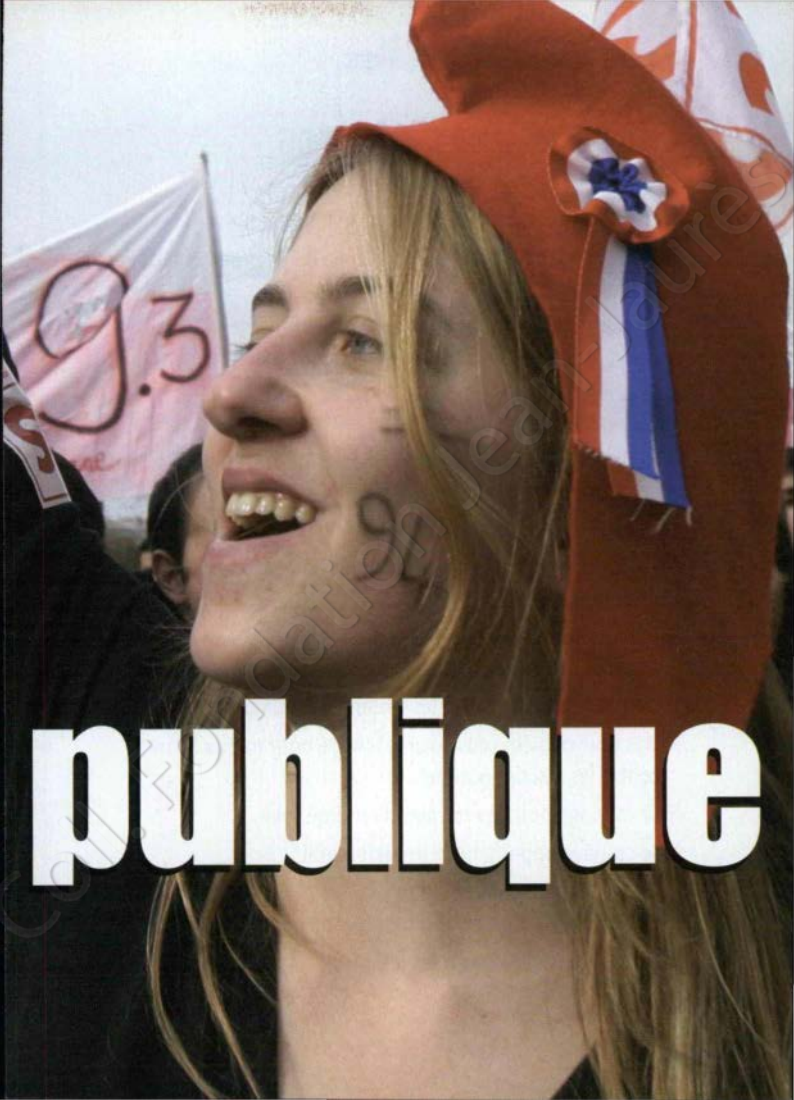
■ Nous utiliserons les Fonds Structurels Européens et la politique d'aménagement du territoire pour inciter les entreprises à s'implanter en zones rurales.

■ L'accès aux services publics doit être renforcé sur l'ensemble du territoire par la mise en place de contrats territoriaux de services publics définis en accord avec les fonctionnaires comme avec les usagers.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Refonder la ré

Coll. Fondation Jean-Jaurès



publique

Les mesures phares

- Un référendum pour une nouvelle République
- La responsabilité politique et pénale du chef de l'Etat devant le Parlement
- La suppression des outils du parlementarisme rationalisé (49-3, vote bloqué...) pour rééquilibrer les institutions
- Le non-cumul des mandats pour des députés plus disponibles
- Le droit de vote aux élections locales pour tous les résidents en situation régulière
- La saisine du Conseil constitutionnel pour tous les citoyens
- La généralisation des accords majoritaires dans les entreprises
- Les salariés présents dans les organes de direction de l'entreprise
- Un plan de lutte contre les violences familiales et conjugales
- Des pouvoirs étendus pour la HALDE pour mieux lutter contre les discriminations
- Le mariage pour les couples de même sexe
- Le co-développement et le partenariat avec les pays d'émigration
- La réforme du CSA pour renforcer son indépendance
- Un service civique pour les jeunes

Partie III **Refonder la république**

Notre République doit être profondément renouvelée.

Moralement d'abord, tant la droite a pratiqué la confusion des pouvoirs et bafoué les

règles de l'éthique politique en privatisant l'État. Politiquement ensuite, pour remettre dans nos institutions la préoccupation première de l'intérêt général. Socialement enfin, pour que tous les acteurs de la société puissent être associés à la décision publique.

La République, c'est évidemment des institutions, mais c'est tout autant des valeurs. Pour être fidèle à son principe, la République doit mener une lutte déterminée contre toutes les discriminations et toutes les intolérances. Elle doit permettre l'intégration de tous dans la vie politique et sociale. Elle permet à la fois l'expression des diversités et elle rassemble dans un patrimoine culturel commun.

Les Français veulent être mieux représentés. Ils veulent des élus et des gouvernements qui assument pleinement leurs responsabilités. Ils veulent pouvoir être consultés dans l'élaboration des politiques publiques. Les socialistes proposent de promouvoir une république Nouvelle qui met le Parlement au centre de la vie politique. La laïcité est au cœur de notre pacte républicain où chacun doit honorer ses devoirs pour que l'Etat puisse garantir le respect des droits de tous : respect mutuel, tolérance, liberté de croire ou de ne pas croire, liberté de pratiquer sa religion dès lors que cette pratique ne porte pas atteinte à l'ordre public. Toutes les religions doivent se voir reconnaître les mêmes droits et les mêmes devoirs. Nous proposerons une Charte de la laïcité, adossée à la Constitution, pour que soient respectés les principes républicains dans tous les lieux publics (hôpitaux, services publics...).

I. Une nouvelle République

Après une victoire de la gauche lors des élections présidentielles et législatives, nous organiserons dans les six mois un référendum, mis en œuvre par l'article 11 de la constitution, pour soumettre aux Français un ensemble de réformes démocratiques.

A. Une République parlementaire

■ Le président de la République sera responsable. Le statut pénal du chef de l'État sera réformé. En cas de manque-

ment à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat, le président de la République pourra être destitué à l'initiative de l'Assemblée nationale. Il ne présidera plus le Conseil supérieur de la magistrature et ne nommera plus les membres du Conseil constitutionnel. Le quinquennat ne sera renouvelable qu'une seule fois.

■ Le Premier ministre sera lié par un contrat de majorité. Il sollicitera la confiance, avant d'engager son action. Il présentera, au début de chaque session parlementaire, un programme de travail donnant lieu à débat. Il importe que les instances dirigeantes du pays respectent, dans leur composition, la parité et la diversité.

■ La souveraineté du Parlement sera établie par une maîtrise de l'ordre du jour avec le gouvernement, suppression du vote bloqué et de l'article 49-3, stricte limitation de l'article 38 sur les ordonnances et des recours à la procédure d'urgence (art.45), augmentation du nombre de commissions parlementaires permanentes, reconnaissance de la fonction d'évaluation de la loi, vrai statut pour l'opposition. Dans cet esprit, sera instauré le mandat unique pour les parlementaires ainsi que la limitation renforcée du cumul des fonctions (Présidents de gouvernements communaux ou de syndicats) et du cumul d'activités professionnelles. Pour les ministres, le cumul avec une fonction exécutive locale sera interdit. Un statut de l'élu sera mis en place pour permettre un véritable renouvellement de la classe politique, en permettant notamment aux salariés du secteur privé d'accéder à des mandats électifs.

■ L'Assemblée nationale sera rendue plus représentative par l'introduction d'une dose de proportionnelle et l'élection au suffrage universel direct de députés représentant les Français de l'étranger.

Environ un député sur cinq devrait être élu à la proportionnelle sur des listes nationales, complémentaires des candidatures par circonscriptions.

Celles-ci seront redécoupées pour représenter plus équitablement les territoires. Cette réforme d'ampleur s'appliquera dès les élections législatives de 2012.

■ Le Sénat entrera dans l'ère de l'alternance par l'extension du mode de scrutin proportionnel départemental à partir de 3 sièges et la modification du collège sénatorial.

Son droit de veto en matière constitutionnelle sera supprimé.

■ Le Parlement sera mieux associé à l'élaboration de la politique étrangère et de défense ainsi qu'à la conduite des négociations commerciales internationales et au contrôle des institutions financières internationales.

Les projets de directive feront l'objet d'une évaluation par une commission parlementaire permanente relative à l'Union européenne qui sera transmise à l'ensemble des parlementaires avant leur approbation par le gouvernement et préalablement à leur transposition en droit interne.

■ Le Conseil constitutionnel verra sa composition modifiée. Ses membres seront désignés à la majorité des deux tiers par le Parlement.

B. Une démocratie plus directe

■ Nous favoriserons la loi d'initiative citoyenne au terme d'une procédure de dépôt d'une pétition signée par un million de signatures dans 30 départements au moins.

■ Nous reconnaitrons la prise en compte séparée des bulletins blancs.

■ Nous ouvrirons le droit pour les citoyens de saisir le Conseil constitutionnel.

■ Nous reconnaitrons le droit de vote pour les scrutins locaux aux résidents étrangers en situation régulière, et résidant depuis 5 ans dans notre pays.

■ Nous procéderons à la rénovation du Conseil économique et social, pour faire de cette instance, une troisième chambre effective, en rénovant sa composition, en la consultant fréquemment et en intégrant ses recommandations dans le débat national.

Les Conseils d'expertise de l'État seront placés sous son autorité.

■ Nous consulterons les Français sur l'opportunité de rendre le vote obligatoire.

II. Un nouvel âge de la décentralisation

Il faut faire franchir à la décentralisation une nouvelle étape après avoir réalisé un bilan de celle-ci.

A. Démocratiser

- Nous donnerons aux élus les moyens de se consacrer pleinement à leurs fonctions : la limitation du cumul des mandats exécutifs dans le temps à trois et du cumul des fonctions ainsi que la mise en place concomitante d'un statut de l'élu.
- Nous modifierons le mode de scrutin des Conseils généraux pour le rendre plus représentatif des territoires.
- Nous favoriserons également la participation électorale des citoyens par le regroupement des élections locales le même jour, l'harmonisation de la durée des mandats à 5 ans et des modes de scrutin ; le renouvellement des conseils généraux aura lieu le même jour.
- En ce qui concerne l'élection des représentants des communautés urbaines et communautés d'agglomérations, nous proposons leur élection au suffrage universel direct. Nous identifierons les représentants des autres intercommunalités sur la liste des municipales.

B. Simplifier

Nous clarifierons les compétences des différentes collectivités territoriales dans le sens de la garantie de leur autonomie financière et la justice dans la répartition des moyens. Nous refonderons les relations entre l'Etat et les collectivités locales en organisant des transferts de compétences intégralement compensées, en rapprochant les trois fonctions

publiques, en nouant un contrat entre l'Etat et les territoires, à travers une Conférence nationale territoriale.

C. Partager

Nous corrigerons les injustices de la taxe d'habitation en prenant en compte les revenus des contribuables. La taxe professionnelle sera partiellement mutualisée en mettant en place un impôt à taux unique assis sur la valeur ajoutée. Les contraintes pesant sur les collectivités locales dans la détermination des taux seront allégées.

La spécialisation des impôts sera débattue pour que chaque collectivité dispose d'un impôt principal en relation avec la nature de ses compétences. Nous réduirons les écarts de richesse entre territoires en mettant en œuvre une péréquation forte, pièce maîtresse de toute politique de justice territoriale. Les sommes affectées au RMI et transférées par les gouvernements de droite à la charge des départements leur seront remboursées.

D. Valoriser les Outre-mers

Les Outre-mers sont un atout pour la République. Il s'agit de permettre l'affirmation des identités ultra-marines au sein d'une République qui s'accepte et se revendique multiculturelle.

Cette approche signifie naturellement promouvoir l'image des Outre-mers dans une France fière de sa diversité, valo-

riser le potentiel économique des ultra-marins, favoriser un développement durable.

Ces territoires constituent une chance considérable en termes de bio diversité et de ressources naturelles. Mais, ces territoires ont également des handicaps structurels sur lesquels la République doit faire un effort particulier.

En effet, à l'instar de l'Union européenne, l'Etat doit reconsidérer sa démarche dans les contrats de plan Etat-Régions en augmentant, de manière significative, sa participation financière, pour réduire les contraintes structurelles dues à l'éloignement, la taille de leur territoire, le relief et le climat difficiles, la démographie, la limitation du marché local.

C'est sur une base contractuelle, régulièrement évaluée, que nous entendons respecter clairement les choix de la population et des élus d'Outremer pour assumer la meilleure gouvernance en utilisant toutes les possibilités qu'offre la Constitution.

Après évaluation visant à atteindre une meilleure efficacité, les dispositifs spécifiques d'Outre-mer en matière sociale et fiscale, seront étendus au profit du logement social et de l'emploi solidaire.

Des mesures fortes, telles que les baisses ciblées de TVA et d'abaissement du coût du transport des personnes, des services et des biens doivent permettre d'atteindre l'égalité réelle et d'aboutir à une diminution de moitié du chômage en dix ans. Le rôle des collectivités d'Outre-mer à l'international sera renforcé dans leur zone géographique, notamment dans la discussion des partenariats économiques.

■ Nous transformerons l'assemblée des Français de l'étranger en collectivité publique sur le modèle d'un conseil général d'outre-frontière.

III. Une nouvelle démocratie sociale

Notre système de relations sociales doit être profondément reconsidéré. Le rôle des syndicats doit être affirmé, la négociation collective confortée et clarifiée et le droit de l'entreprise repensé pour rééquilibrer les pouvoirs entre capital et travail.

A. Une nouvelle négociation collective

Cette vaste réforme fera l'objet d'une concertation avec les partenaires sociaux pour aboutir à une représentation effective des salariés quelle que soit la taille de l'entreprise. Une négociation de même nature sera menée dans les Fonctions publiques.

■ Nous proposerons, dès le début de la mandature, la mise en place d'un mode de financement public transparent et de mesures favorisant la cotisation syndicale. Celles-ci pourraient être examinées à travers, et à l'occasion d'une large discussion avec les partenaires sociaux et notamment les organisations syndicales de salariés.

■ Nous créerons les conditions concrètes de mise en

œuvre d'une concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux pour un bon équilibre entre l'action législative d'un côté et la négociation de l'autre.

■ Nous généraliserons le principe de l'accord majoritaire pour la validation des accords collectifs. Nous interdirons qu'un accord d'entreprise puisse déroger à un accord de branche ou au code du travail ; l'accord de branche sera lui-même soumis au code du travail.

■ Nous établirons la représentativité nationale des organisations syndicales lors des prochaines élections prud'homales de 2007. L'étape suivante portera sur les élections de représentativité dans les branches professionnelles.

B. Une nouvelle conception de l'entreprise

■ Nous adopterons une loi pour que les salariés puissent participer à toutes les décisions qui relèvent de l'avenir de l'emploi et des salaires. Ainsi, les salariés auront, par l'intermédiaire de leurs représentants, le droit de vote dans les instances décisionnaires de l'entreprise (conseil d'administration ou conseil de surveillance).

■ Nous améliorerons le droit des entreprises de telle manière que la responsabilité civile et pénale des dirigeants puisse être plus facilement engagée.

■ Nous réformerons le droit des sociétés cotées afin de rééquilibrer le pouvoir dans l'entreprise au profit des salariés et de l'intérêt général (à travers l'intervention de

l'Autorité des Marchés Financiers). En cas d'OPA hostile méconnaissant les réalités sociales et environnementales le ministère de l'économie et des finances pourrait décider de suspendre la procédure.

■ Nous encadrerons l'évolution et le mode des rémunérations des dirigeants (stock options) et de leurs conditions de départ (parachutes dorés).

■ Nous rendrons obligatoire la publication dans les groupes côtés d'un rapport qui fixera une fourchette entre les plus basses et les plus hautes rémunérations, stock options comprises. Des pénalités seront prévues en cas de non respect de l'obligation de publication de ce rapport.

■ Nous augmenterons les effectifs de l'inspection du travail pour faire respecter le code du travail.

IV. La Justice rénovée

Notre système judiciaire doit être revu dans son fonctionnement tant pour la justice civile que pour la justice pénale.

■ Nous augmenterons le budget de la justice : notre pays se situe au 23^e rang sur 40 en Europe, pour son budget de la justice. Nous ferons passer le budget de la justice française dans les premiers rangs.

■ Nous rendrons la justice accessible à tous en faisant en sorte que chaque justiciable puisse bénéficier des services

d'un avocat, garanti par un service public de la défense. Nous renforcerons les maisons de la justice et du droit et le réseau d'information et d'aide aux victimes.

Nous limiterons les coûts financiers inutiles pour élargir l'accès à la justice civile et au droit. Nous moderniserons le fonctionnement de la justice civile, de la justice prud'homale, de la justice commerciale et de la justice administrative.

■ Nous organiserons une justice respectueuse des libertés. Les procédures pénales d'exception seront limitées ; une réforme de la procédure pénale sera engagée pour renforcer les droits de la défense et mieux garantir la présomption d'innocence.

Le juge des libertés et de la détention bénéficiera d'un véritable statut.

Le juge d'instruction travaillera en collégialité. Nous interdirons les poursuites sur dénonciation anonyme.

■ Nous rendrons la justice responsable et indépendante. Les carrières des magistrats du siège et de ceux du parquet pourront être séparées au bout de 10 ans d'exercice. Le parquet, responsable de la mise en œuvre de la politique pénale définie par le pouvoir politique, sera mis à l'abri des pressions, notamment par la suppression des instructions individuelles de nature à dévier le cours de la justice. La composition du Conseil Supérieur de la Magistrature sera modifiée pour garantir son pluralisme et un équilibre entre magistrats et non-magistrats.

Ses attributions seront étendues. Il sera consulté sur les

aspects essentiels du fonctionnement de la justice ainsi que sur les projets de réforme la concernant, et aucune nomination de magistrats ne pourra intervenir sans avis favorable.

Nous améliorerons le système d'évaluation du service public de la justice en mettant en place un mécanisme permettant aux justiciables d'adresser au Conseil Supérieur de la Magistrature des plaintes visant le comportement d'un magistrat.

■ Nous présenterons une nouvelle loi pénitentiaire qui donnera davantage de moyens pour lutter contre la surpopulation carcérale, pour améliorer la qualité des soins, pour favoriser l'effectivité des petites peines en milieu ouvert, pour permettre la réinsertion à la sortie de prison. La prison doit impérativement être un lieu de respect des droits et de la dignité de la personne.

V. L'Égalité active

L'égalité ne doit pas être qu'un principe, elle doit être prolongée dans les faits par une politique de lutte active contre les discriminations liées à l'origine géographique, sociale, à l'orientation sexuelle, au handicap, à la santé et ce, à tous les niveaux de la vie en société : à l'école, dans l'entreprise, dans les quartiers et dans l'accès au service public.

A. La place des femmes dans notre société

Avec l'adoption de la loi sur la parité, nous nous sommes engagés à faire en sorte que les femmes soient traitées à l'égal des hommes dans tous les champs de la vie : professionnel, familial et politique.

Cet objectif n'est toujours pas atteint. Il faut donc accélérer la marche.

■ Dans la famille, chaque enfant doit pouvoir accéder à un mode de garde pour permettre aux parents qui travaillent de retrouver leur activité.

■ Dans l'entreprise, les inégalités persistantes de salaires, à qualification égale, entre les hommes et les femmes seront combattues d'abord par l'application ferme de la loi. Les victimes de la violation de ce principe doivent être conseillées et aidées pour pouvoir engager une action en responsabilité contre l'employeur, avec le soutien des inspecteurs du travail.

■ Au sein du couple, la lutte contre les violences faites aux femmes doit faire l'objet d'une grande loi inspirée du dispositif espagnol qui prévoit un arsenal de mesures de prévention, de durcissement des peines, d'aide à la réinsertion, de coordination judiciaire, de protection des victimes et d'aide sociale.

■ Au sein de nos institutions. Le non-respect de la parité par les partis politiques, doit faire l'objet d'une réelle dissuasion. A cet effet, les dotations publiques aux formations politiques contrevenantes seront supprimées.

B. Des politiques spécifiques pour restaurer l'égalité républicaine

■ Dans l'entreprise. Nous favoriserons l'insertion professionnelle des publics discriminés en cherchant, avec les partenaires sociaux, à développer le recours au CV anonyme. Nous mettrons en place un bilan de l'égalité dans les grandes entreprises privées et publiques comme dans les administrations, qui dressent des statistiques en fonction du domicile des salariés.

■ Dans les institutions. Nous renforcerons le pouvoir d'action et de sanction de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) en encourageant la constitution de comités locaux de lutte contre les discriminations.

■ Dans le couple. Nous améliorerons le PACS en matière d'inscription à l'état civil, de régime des biens, de droits de succession, de droit au logement, de droits sociaux. Le mariage et l'adoption seront ouverts aux couples de même sexe.

■ Pour le handicap. Nous ferons de l'intégration scolaire une priorité : la règle doit être l'intégration en milieu ordinaire, les structures spécialisées l'exception, lorsque le handicap ne la rend réellement pas possible. Nous agirons pour que les personnes handicapées puissent exercer tous leurs droits de citoyens comme, le droit aux transports en commun, aux loisirs, qu'ils bénéficient tous du droit du travail, de tous les services publics, de la culture, du sport.

Nous revaloriserons les allocations et compensations pour que les personnes handicapées puissent vivre décemment sans surcoût lié au handicap. Enfin, chaque loi votée devra prendre en compte le handicap, ce qui fera l'objet d'une réforme constitutionnelle.

■ Pour la lutte contre la prostitution et le proxénétisme. Au rang de la lutte contre toutes les formes d'exploitation commerciale de la personne humaine en général et des plus faibles en particulier, nous considérons que la prostitution et son organisation à travers des réseaux mafieux doivent être sévèrement combattues en mettant en cause, notamment, la responsabilité des clients.

C. Le service civique obligatoire

Parce que la citoyenneté est aussi un équilibre entre les droits et les devoirs, les socialistes proposent un service civique obligatoire pour tous les jeunes gens, et toutes les jeunes filles.

Outil pour recréer un sentiment d'appartenance et d'identité, le service civique doit être consacré à des missions d'intérêt général pour favoriser les échanges entre tous les Français. Il rendra des services d'utilité collective à la Nation (accompagnement scolaire, aide aux personnes âgées, sécurité civile, action pour l'environnement, missions humanitaires). Il se doit d'être universel pour unir la communauté nationale autour des valeurs communes de solidarité, de fraternité, et d'égalité.

Il doit être un contrat entre un jeune, de 18 à 25 ans, et l'Etat. Les jeunes de nationalité étrangère résidant en France pourront y participer sur la base du volontariat s'ils entendent demeurer durablement dans notre pays. L'accès à la nationalité française leur sera facilité. Ce service dure 6 mois, peut être effectué soit en une seule fois, soit d'une manière fractionnée, pour des missions d'intérêt général. Pendant la durée du service, les jeunes bénéficieront d'une indemnité.

VI. L'immigration partagée

L'immigration est un atout pour notre pays, à condition qu'elle soit maîtrisée, qu'elle s'accompagne d'une politique d'accueil et d'intégration efficace et qu'elle s'appuie sur un véritable partenariat avec les pays d'origine. Les socialistes combattent depuis toujours la méfiance de l'autre et encore pire, la haine de l'autre.

■ Nous reviendrons sur les dispositions des lois Sarkozy qui ont précarisé la situation des immigrés installés depuis longtemps dans notre pays. Nous restaurerons la possibilité de régularisation après 10 ans de résidence. Nous respecterons le droit au regroupement familial pour protéger les enfants scolarisés, nés en France, ou y vivant depuis longtemps.

■ Nous mènerons une politique de fermeté à l'égard de

l'immigration illégale. Notre pays ne peut accueillir tous ceux qui le souhaitent. Il nous faut par conséquent dissuader l'immigration illégale et démanteler les filières mafieuses (augmentation des moyens de l'inspection du travail et aggravation des peines encourues pour les employeurs en infraction).

■ Nous serons à l'initiative d'une politique européenne pour créer une police commune présente aux frontières extérieures de l'Union.

■ Nous bâtissons un projet migratoire individuel pour une insertion réussie. Ce contrat permettra l'accompagnement personnalisé de l'étranger au moment de son arrivée sur le territoire français, avec la création d'un guichet unique d'accueil et d'insertion. Le régime des cartes de résidence assurera une plus grande stabilité du séjour aux étrangers. A cet effet, nous rationaliserons les administrations en charge de l'accueil des immigrés.

■ Nous rendrons plus simple et plus solennelle l'accession à la nationalité française : une journée du citoyen rassemblera chaque année dans chaque mairie les Français lorsqu'ils atteignent l'âge de la majorité ou quand ils sont naturalisés. A cette occasion, les principes fondamentaux de la république seront rappelés.

■ Nous veillerons au respect effectif du droit d'asile en assurant aux réfugiés statutaires un accompagnement individualisé pour améliorer leur situation.

■ Nous accorderons une attention particulière à la place des femmes dans les processus d'insertion des migrants

car elles jouent un rôle déterminant dans la transmission du langage, de la culture, et des valeurs et peuvent transmettre à leur famille les points de repères indispensables pour une intégration réussie.

■ Nous construirons un partenariat avec les pays d'origine fondés sur le co-développement, l'immigration partagée, en multipliant les possibilités d'aller et retour, en favorisant l'investissement dans les pays d'origine mais aussi avec la signature d'accords de réadmission des immigrants illégaux dans les pays d'origine ; des relations de coopération étroite doivent s'installer avec ces pays. Un grand plan européen à destination de l'Afrique devrait ainsi permettre de relancer le projet de Banque Euro-Méditerranée.

VII. La culture émancipatrice

A. La culture

Comme l'éducation et la santé, la culture joue un rôle central dans notre société. Elle est un outil privilégié d'émancipation et de rassemblement.

■ Nous veillerons à ce que le financement de la création soit préservé et adapté au numérique et à l'internet. Les auteurs et les créateurs doivent être rémunérés pour leur travail.

De nouvelles sources de financement seront recherchées

en mettant à contribution les principaux bénéficiaires de la création (Fournisseurs d'accès internet, opérateurs de téléphonie, fabricants de logiciels et de matériels).

■ Nous veillerons au renforcement des moyens budgétaires afin qu'ils retrouvent les plus hauts niveaux connus sous la gauche depuis 1981.

■ Nous favoriserons et développerons l'emploi culturel, car c'est en investissant dans l'immatériel, l'innovation et la création que nous créerons les emplois de demain dans un secteur où se dérouleront les grandes batailles politiques et économiques à venir.

■ Nous consoliderons le régime des intermittents du spectacle au sein du régime général d'assurance-chômage et établirons une loi de programme sur le spectacle vivant.

■ Nous favoriserons l'accès de tous à la culture, notamment par les réseaux numériques, par une présence de médiathèques sur l'ensemble du territoire, en priorité dans les zones les moins favorisées. Nous relancerons l'éducation artistique à l'école, du primaire à l'université.

■ Nous renforcerons les mouvements d'éducation populaire.

■ La multiplication des chaînes de télévision, l'émergence d'une société de l'image ont un impact grandissant sur les citoyens, particulièrement les plus jeunes. Il faut donc construire une véritable éducation à l'image, dispensée dans le cadre scolaire, permettant de construire un esprit critique face à l'image.

■ Nous assurerons un soutien financier aux projets culturels émergents dans les environnements urbains les moins

favorisés (microcrédits) ainsi qu'aux lieux de proximité. La capacité d'accueillir des cultures qui reflètent la diversité des origines au sein de la société française, est un enjeu majeur de cohésion sociale.

■ Nous reconnaitrons les identités culturelles régionales, comme prévu par la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales. Nous proposerons une politique culturelle européenne qui puisse bénéficier, sur cinq ans, d'un pourcentage significatif du budget de l'Union Européenne.

■ Nous relancerons la politique culturelle scientifique et technique de la France, au niveau international.

B. Les médias

La situation actuelle est paradoxale, d'un côté, la diversité s'accroît et Internet favorise même l'individualisation de la communication, de l'autre côté, la concentration augmente et la confusion des intérêts économiques et politiques ne se dément pas.

■ Nous favoriserons un audiovisuel public fort pour une télévision de qualité où le pluralisme de l'information sera restauré. Ce qui suppose une redéfinition du cahier des charges et des contrats d'objectifs et de moyens des chaînes publiques. Il faudra veiller à ce que les ressources propres de la télévision publique soient placées à un niveau suffisant pour leur permettre de répondre à ces missions. Nous instaurerons une taxation des recettes publicitaires des chaînes privées en faveur de l'audiovisuel public.

- Nous réformerons le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour renforcer son indépendance et son pouvoir de régulation des médias et des nouveaux supports. Les membres de cette instance seront désignés par la représentation nationale à une majorité des 2/3.
- Nous proposerons une loi pour limiter les concentrations horizontales et verticales dans le domaine de la presse, des médias et des industries culturelles, une refonte des aides publiques à la presse, la mise en place d'une chaîne publique d'information, le développement du soutien aux télévisions citoyennes de proximité, et la création de plateformes numériques publiques pour une offre en ligne attractive et de qualité. Nous créerons une société nationale des journalistes qui veillera au respect de l'indépendance des journalistes.
- Nous soutiendrons la production indépendante dans l'audiovisuel, le cinéma, la musique.

VIII. Le Sport pour tous

Nul ne doit être empêché de faire du sport en raison de son origine sociale, de son âge ou de son lieu d'habitation. L'enjeu que représente la pratique sportive dans nos sociétés contemporaines est considérable car elle est un formidable outil de cohésion et d'intégration sociale. Source d'épanouissement individuel et vecteur de valeurs collectives.

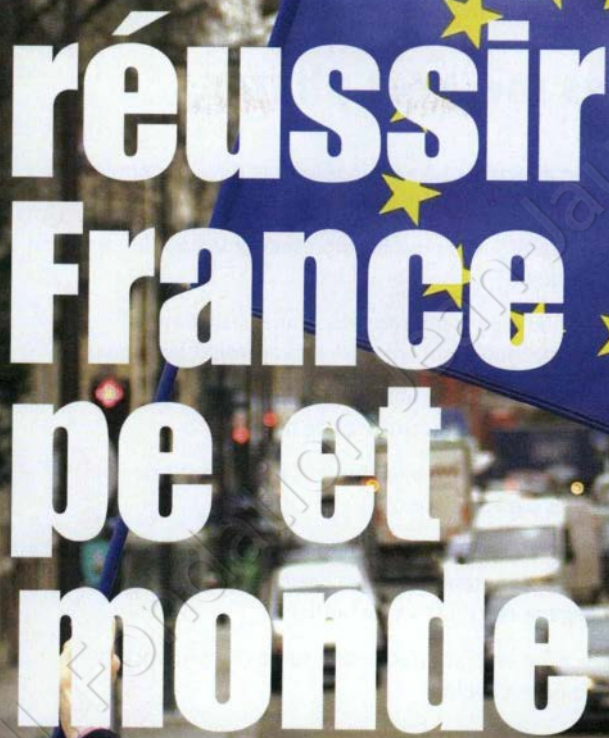
ves, le sport a vocation depuis l'origine, à rassembler : il peut -et doit- être une école de la vie en groupe, favorisant l'épanouissement des idéaux de respect, de tolérance, de générosité et de dépassement de soi. C'est aussi un facteur important de la santé publique, par exemple face au phénomène préoccupant de l'obésité des enfants ou des dangers des maladies cardio-vasculaires.

■ Nous encouragerons particulièrement le mouvement associatif sportif pour le rôle qu'il joue dans l'épanouissement des individus et de la vie sociale. Le Conseil national du développement du sport devra favoriser l'équité entre tous les territoires en élaborant un véritable contrat de plan sportif entre l'Etat, les collectivités territoriales, les fédérations sportives et le Comité National Olympique et Sportif Français pour diffuser la pratique du sport dans toutes les catégories de la population, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

■ Nous renforcerons le service public du sport en augmentant sensiblement les moyens budgétaires consacrés au sport et soutiendrons notamment le développement du sport féminin et du sport pour les personnes en situation de handicap. La place du sport scolaire et universitaire sera revalorisée pour promouvoir chez les jeunes le goût de la pratique sportive et les valeurs du sport.

■ Nous procurerons aux sportifs de haut niveau les moyens de défendre au mieux les couleurs de la France, dans les compétitions internationales, avec une attention particulière pour leur formation en vue de leur reconversion.

**Faire
la
en Euro
dans le**

A person in a dark jacket is seen from behind, holding a blue flag with twelve yellow stars (the European Union flag) on a blue pole. The background is a blurred city street with cars and buildings. The text 'réussir France pe et monde' is overlaid in large white letters.

**réussir
France
pe et
monde**

Les mesures phares

- Une directive cadre pour assurer le développement des services publics en Europe
- Un traité social pour harmoniser par le haut les droits sociaux
- Un nouveau traité constitutionnel strictement institutionnel qui organise efficacement les pouvoirs
- Des coopérations plus fortes pour une politique européenne de sécurité et de défense
- La lutte contre le blanchiment de l'argent sale et les paradis fiscaux
- L'octroi de subventions publiques conditionné à l'engagement de ne pas licencier quand l'entreprise dégage des profits substantiels
- La mise en place d'une taxe sur les flux financiers de type « Tobin »
- L'augmentation de l'aide au développement
- L'aide à la lutte contre les pandémies dans les pays du Sud

Partie IV

Faire réussir la France dans l'Europe et dans le monde

La France a un rôle majeur à jouer dans le monde mais aujourd'hui son influence régresse. La droite mène une politique confuse qui oscille

d'une position à l'autre. Elle n'a pas non plus convaincu en Europe.

Nous vivons dans un monde qui connaît d'importantes évolutions : l'émergence de grandes puissances politiques et économiques en Asie avec la Chine et l'Inde, la nouvelle donne en Amérique Latine, l'enfoncement dans la crise de beaucoup de pays africains, les conflits présents et à venir pour l'énergie, les menaces sérieuses sur les équilibres écologiques, l'existence d'un terrorisme mondial, les contradictions aiguës de l'hyper puissance américaine, la réalité d'une Europe composée de 25, bientôt 27...

I. Relancer l'Europe

A. Redéfinir son projet et ses frontières

L'Europe est aujourd'hui en panne. Le cours libéral imprimé à la construction européenne a obscurci le projet d'une intégration solidaire. Ses institutions ne sont pas adaptées à une Union à 25 Etats membres. Elle ne dispose pas d'un budget à hauteur de ses ambitions. Elle souffre d'un déficit démocratique et social.

Pour autant, l'Union européenne demeure un outil majeur pour maîtriser notre avenir. Sa construction aujourd'hui passe par des coopérations renforcées, dans de nombreux domaines qui évitent une conception figée autour d'un « noyau dur » :

■ Pour les questions économiques et sociales, l'harmonisation fiscale, la convergence des politiques budgétaires, nous devons partir de la zone euro. Nous souhaitons que les critères du pacte de stabilité et de croissance soient revus.

■ Pour la politique de défense, avec l'installation d'une agence de l'armement, le triangle France/Allemagne/Grande-Bretagne peut être moteur, avec tous ceux qui le veulent.

Mais la crédibilité même de l'Europe exige une clarification et une définition de ses frontières. L'élargissement doit dans un premier temps se limiter à l'examen des candidatures actuelles dans le respect des critères exigés, qu'ils

soient démocratiques, économiques ou sociaux. Au-delà des frontières de l'Union, peut être proposé un partenariat stratégique aux États voisins, et notamment aux pays de la rive Sud de la Méditerranée.

B. Relancer la dynamique européenne

Un Président de gauche aura en 2007 à proposer un plan de relance européenne qui s'articulera autour des principes suivants :

■ Une augmentation du budget européen pour accroître la part consacrée à la recherche et à l'innovation, (qui ne doit pas faire partie des dépenses prises en compte par les critères de Maastricht), pour développer les infrastructures de transport, respectueuses de l'environnement, pour une politique industrielle promouvant des pôles et des secteurs compétitifs, pour mettre en place un plan d'investissements massifs envers les 10 nouveaux entrés et les futurs entrants afin d'atténuer le dumping instauré par ces pays, et ce à l'instar de ce qui a été fait en son temps pour la Grèce, l'Espagne, le Portugal.

■ Une priorité pour le plein emploi qui doit inspirer les politiques de la zone euro mais aussi de la Banque centrale européenne, dont les statuts devront être révisés.

■ Un Traité social, pour harmoniser par le haut les droits sociaux dans l'Union et une directive cadre sur les services d'intérêt général garantissant le développement des services publics en Europe. Nous proposerons à nos partenaires

d'adopter des critères de convergence sociale. Nous oeuvrerons au développement de la démocratie sociale en Europe et favoriserons le rôle et l'expression des forces syndicales au niveau européen.

■ Une meilleure protection de l'Union dans une concurrence commerciale désormais mondiale en établissant des règles sociales et environnementales applicables aux produits importés – ce qui suppose un débat sur les règles de l'OMC – et en unifiant la représentation de l'Union européenne dans les institutions financières internationales. Il faut mettre en œuvre des instruments capables de mieux protéger l'industrie européenne et son avenir notamment contre les délocalisations extra-européennes. Cette exigence appelle un renforcement du tarif extérieur commun. Enfin, nous devons être à l'origine d'un projet fiscal fondé au départ sur la détermination de règles d'harmonisation entre les pays de la zone euro, qui ouvrira la voie à un impôt européen.

C. Elaborer un nouveau Traité constitutionnel

L'Europe élargie ne pourra demain décider de façon efficace et peser dans le monde qu'avec d'autres institutions que celles du Traité de Nice. Nous refuserons une ratification du Traité Constitutionnel européen tel qu'il a été rejeté le 29 mai, même s'il est accompagné d'un nouveau préambule. Nous proposerons l'élaboration d'un Traité strictement institutionnel qui organisera efficacement les pou-

voirs, avec un Parlement Européen exerçant ses pleines responsabilités législatives et budgétaires, un Président de la Commission élu par le Parlement, un Conseil Européen, avec à sa tête un Président de l'Europe. Une fois renégocié un tel traité sera soumis au peuple par référendum.

II. Maîtriser la mondialisation

La mondialisation est un fait mais son cours libéral actuel n'est pas une fatalité. Nous mènerons trois combats :

A. Réformer la gouvernance mondiale

Dans le cadre de la réforme des Nations-Unies, nous proposerons la mise en place d'une « ONU économique ». Un Conseil mondial du développement durable devra assurer la primauté des droits fondamentaux, sociaux et environnementaux, dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie aux normes internationales. Il coordonnera l'action des institutions internationales au service du développement. Tous les continents devront y être représentés.

■ Nous proposerons de réformer l'OMC pour qu'elle soit plus transparente, plus démocratique et plus soumise au respect des normes sociales et environnementales. Les politiques commerciales doivent avoir pour priorité le développement.

- Nous proposerons de réformer le FMI et la Banque mondiale, pour placer la lutte contre la pauvreté et l'accès aux biens publics au cœur de leurs missions en remettant en cause la politique de conditionnalité.
- Nous souhaitons renforcer les pouvoirs de l'Organisation Internationale du Travail, la promotion des normes sociales internationales, des libertés syndicales et du travail décent sur tous les Continents.
- Nous serons à l'initiative de la création d'une organisation mondiale de l'environnement en charge notamment de la mise en œuvre du protocole de Kyoto et de la protection de la biodiversité.

B. Combattre les effets du capitalisme financier

- Lutter contre le blanchiment d'argent sale et contre les paradis fiscaux en cherchant un accord international pour, à terme, faire disparaître cette pratique. Il importe de commencer, par interdire en Europe le secret bancaire et les zones à fiscalité privilégiée, comme le Luxembourg, la Suisse, ou Monaco.
- Mettre en place une taxe internationale de type « Tobin » au terme d'une action concertée avec tous les pays où se situent des places boursières et financières.
- L'octroi de subventions publiques aux entreprises cotées en bourse sera subordonné à l'engagement du bénéficiaire de ne pas réaliser de plan de licenciement alors qu'ils a dégagé des profits substantiels.

C. Assurer le financement du développement

■ Nous présenterons une proposition d'annulation totale de la dette des pays les plus pauvres. L'aide publique au développement réelle sera progressivement portée à 0,7% du PIB. Cet effort doit privilégier l'éducation, la santé et les infrastructures.

Ses modalités devront changer pour utiliser davantage des formules multilatérales et s'appuyer plus sur les ONG qui sont sur le terrain.

Ses critères seront également fondés sur la transparence, le respect des Droits de l'Homme, la lutte contre la corruption.

■ De nouvelles ressources seront dégagées pour financer les biens publics mondiaux. La taxe sur les billets d'avion doit être généralisée et étendue à d'autres domaines : une taxe sur le budget publicitaire des laboratoires pharmaceutiques, une taxation des émissions de carbone.

■ Un effort de grande ampleur doit être fait pour aider les pays du Sud à se doter de politiques de santé efficaces. Les pandémies comme, le sida, la malaria, les risques de grippe aviaire, exercent des effets ravageurs.

Trois priorités s'imposent : un accès plus aisé aux médicaments génériques, la création d'un fonds public mondial pour assurer une santé de base universelle, un droit de solidarité en matière sanitaire.

■ Nous susciterons la création de labels sociaux sous le contrôle de la puissance publique, concernant la traçabilité des produits, afin de soutenir le commerce équitable.

III. La France dans le monde

Notre politique extérieure, sans méconnaître les réalités internationales et les intérêts nationaux, sera guidée par des principes : le respect des Droits de l'Homme, le contrôle de la prolifération nucléaire, le règlement des conflits dans le cadre de l'ONU.

Il nous faut affirmer la vocation européenne de notre diplomatie. Dans certains domaines, la politique européenne doit être le vecteur majeur de notre action. Ainsi, pour notre politique africaine : l'invention d'une autre voie, rompant avec la « France/Afrique », fondée sur l'essor de la coopération économique, la présence accrue de l'Europe, le développement de la francophonie doit être à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas d'abdiquer nos responsabilités mais de leur donner une autre dimension, et finalement, plus d'efficacité.

Notre politique étrangère doit privilégier trois horizons ; la politique d'aide au développement ; le renforcement de la dimension méditerranéenne ; une présence plus active à l'Est de l'Europe où la diplomatie de Jacques Chirac depuis 2002 nous a fait perdre beaucoup de temps et de terrain. Nous ferons de l'Agence pour l'enseignement français à

l'étranger l'opérateur de la coopération éducative internationale de la France sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Éducation nationale. Nous devons refonder une relation différente avec les Etats-Unis. L'atlantisme à la britannique, celui dont a fait preuve jusqu'à l'absurde Tony Blair dans l'affaire irakienne, n'a pas de sens, mais l'anti-américanisme de principe -souvent rhétorique- est une impasse. La seule issue repose, en fait, sur une nouvelle relation avec les Etats-Unis, fondée sur le dialogue et la légitime confrontation des intérêts et des analyses.

IV. Pour une nouvelle politique de défense

Aujourd'hui, le désordre mondial est marqué par de nouvelles menaces : le terrorisme, mais aussi les risques croissants de prolifération nucléaire. Celles-ci s'ajoutent aux risques plus traditionnels qui n'ont pas disparu, même si la construction Européenne et son élargissement nécessaire à l'Est contribuent puissamment aux conditions d'une paix durable sur notre continent. Dans ce contexte, nous devons promouvoir une politique de défense, clairement assumée au service de la démocratie et de la paix.

■ La politique de défense de la France passe par une inscription résolue dans une politique européenne de sécurité et de défense avec des coopérations fortes, en termes

d'équipements, de développement technologique et d'industries d'armement, ce qui constitue une perspective d'avenir plus porteuse que l'OTAN. Elle doit aussi amener à une normalisation de nos relations militaires avec les pays Africains, tenant compte de deux exigences : le partenariat européen, la volonté des peuples africains.

■ Elle appelle un nouveau modèle d'armée, intégrant une reconfiguration de l'armée de terre, et une rationalisation des programmes d'investissements. Pour autant, il n'est pas question de « désarmer », en une période où nos concitoyens, à juste titre, perçoivent le monde comme plus dangereux et plus menaçant. La dissuasion nucléaire doit rester dans une logique d'interdiction de l'agression contre nous-mêmes et nos partenaires de l'Union Européenne. Elle repose sur des procédures indépendantes. Un nouveau livre Blanc sur la défense, précédé d'un débat approfondi et transparent, définira nos options stratégiques majeures face aux menaces et risques de l'avenir, dans une perspective européenne.

■ La professionnalisation de nos armées impose un lien fort entre la Défense et la Nation. Celui-ci pourrait se matérialiser par un volet « défense » du service civique obligatoire pour tous les jeunes âgés de moins de 25 ans.

■ Dans le même ordre d'idée, il faut concevoir une profonde rénovation du statut de militaires, susceptible de les reconnaître à la fois comme professionnels responsables et comme citoyens.

Conclusion

Notre projet est construit autour de valeurs qui peuvent rassembler les Français. Il répond à l'urgence sociale avec les mesures qu'il faudra prendre dès 2007 et s'inscrit dans la durée avec les réformes qu'il faudra mener sur plusieurs années.

Notre projet conjugue volonté et crédibilité

Il faut avoir l'honnêteté de regarder la réalité en face : la situation laissée par la droite qui a creusé la dette et multiplié les cadeaux fiscaux à ses clientèles électorales ne rendra pas la tâche facile.

Néanmoins, les marges existent. D'abord la croissance durable qui dégagera des ressources nécessaires pour créer

des emplois, réduire les déficits et garantir la protection sociale.

Rien n'interdit en effet que la croissance soit plus rapide en France que chez nos partenaires de la zone Euro. Ce fut le cas entre 1997 et 2002. Ensuite, des moyens supplémentaires seront fournis par la modification de la structure des recettes : gestion plus rigoureuse des exonérations de cotisations sociale prenant en compte leur efficacité sur l'emploi, annulation de la baisse annoncée de l'impôt sur le revenu pour les plus favorisés et les multiples entorses à la progressivité de l'impôt, nous fournira des moyens supplémentaires.

Dans le même temps, nous ferons en sorte que la dépense publique soit plus efficace et mieux contrôlée.

Enfin, nous hiérarchiserons dans le temps nos priorités : en premier lieu les dépenses d'investissement pour entrer de plain pied dans l'économie de la connaissance et amorcer ainsi un cycle vertueux de création de richesses. Et, simultanément, nous prendrons en charge les questions structurelles de l'emploi, de la santé, des retraites. Il est des réformes coûteuses à court terme, mais qui sont aussi source d'équilibres financiers soutenables à moyen terme.

Notre projet repose sur une nouvelle démarche : nous voulons donner toute sa place au Parlement, au dialogue social et au débat public. La démocratie politique, sociale et locale est un instrument essentiel de la réussite. Elle en est

même la condition. Nous avons besoin d'une cohérence dans l'action nationale et locale. Elle sera d'autant plus efficace que les socialistes exercent des responsabilités majeures dans les Régions et les départements.

Enfin, notre projet a tiré pleinement les leçons des expériences de la gauche au pouvoir, des avancées nombreuses et des échecs que nous avons su analyser sans complaisance. Aujourd'hui, nous avons le devoir de redonner confiance aux Français. Nous avons bâti nos propositions pour répondre à l'intérêt général, car c'est l'avenir dont nous avons le souci et la passion. Et c'est le progrès qui demeure notre ambition et notre horizon.

Accompagnement scolaire	p.38	Directive cadre européenne sur les services publics	p.20
Accord majoritaire pour la validation des accords collectifs	p.68	Discriminations	p.71
Agence Nationale de Réindustrialisation	p.17	Droit de vote pour les scrutins locaux	p.63
Agences foncières régionales	P.45	Droit individuel à la formation tout au long de la vie	p.24
Agriculture	p.30	Droit opposable au logement	p.46
Aide publique au développement	p.91	Economie sociale	p.26
Allocation d'autonomie pour les étudiants	p.19	EDF	P.21
Apprentissage	p.40	Éducation à l'image	p.78
Article 49-3	P.61	Election des représentants des communautés urbaines	p.64
Associations	p.26	Emplois-jeunes	p.23
Audiovisuel public	p.79	Energies renouvelables	p.28
Biens publics mondiaux	p.91	Enseignement professionnel	P.40
Bilan de l'égalité dans les grandes entreprises	p.73	Europe	p.86
Bouclier logement	p.46	Fiscalité écologique	p.29
Budget de la recherche	p.20	Frontières de l'Europe	p.86
Budget européen	p.87	Grandes écoles	p.40
Cancer	p.48	Handicap	p.73
Cannabis	p.49	Harmonisation fiscale européenne	p.88
Carte de santé jeune	P.47	Heures supplémentaires	p.24
Cellules de veilles éducatives	p.44	Hôpital	p.47
Co-développement	p.77	Identités culturelles régionales	p.79
Collège	p.39	Immigration partagée	p.75
Conférence nationale	p.15	Impôt citoyen sur le revenu	p.18
Conférence nationale annuelle tripartite	p.18	Impôt sur les sociétés	p.17
Conseil Sup. de la Magistrature	p.70	Indicateurs de croissance durable	p.28
Contrat de majorité	p.61	Internet de haut débit	p.21
Couverture Professionnelle Universelle (CPU)	p.24	Juge d'instruction	p.70
Crédit d'impôt recherche	p.16	Justice	p.69
Culture	p.77	Laïcité	p.60
Cumul	p.61	Licenciements « boursiers »	p.25
Délocalisations	p.17	Logement	P.45
Dépendance	p.52	Loi « Vincent Humbert »	p.48
		Loi d'initiative citoyenne	p.63

- Lutte contre la violence à l'École p.41
 Lutte contre les violences
 conjugales et familiales p.44
 Lycée p.39
 Maisons de santé p.47
 Mandat unique p.61
 Mariage des couples
 de même sexe p.73
 Mer p.31
 Micro-crédit p.17
 Modèle de croissance p.15
 Nucléaire p.28
 OGM p.31
 OMC p.89
 OPA p.69
 Ordonnances p.61
 Outre-mers p.65
 PACS p.73
 Pacte de stabilité p.86
 Parachutes dorés p.69
 Parité p.61
 Participations publiques
 dans le capital des jeunes
 entreprises innovantes p.16
 Patrons voyous p.17
 Pauvreté p.49
 Place des femmes p.72
 Pôle d'innovation
 et de recherche p.16
 Pôle public de l'énergie p.21
 Police de proximité p.43
 Politique de la ville p.53
 Politique européenne
 de sécurité et de défense p.93
 Pouvoir d'achat p.17
 Présomption d'innocence p.70
 Prévention précoce
 de la violence p.44
 Prison p.71
 Programme d'entrée
 dans la vie active (EVA) p.25
 Proportionnelle p.62
 Prostitution p.74
 Quartiers ghettos p.53
 Référendum pour une nouvelle
 République p.60
 Remboursement
 des aides publiques p.17
 Rémunération des stagiaires p.25
 Réseaux numériques p.78
 Retraites p.50
 Salaire minimum européen p.22
 Santé p.47
 Santé mentale p.49
 Santé scolaire p.49
 Service civique obligatoire p.74
 Service public
 de la petite enfance p.38
 Services de proximité p.26
 SIDA p.49
 SMIC p.18
 Statut pénal du chef de l'Etat p.60
 Stock options p.69
 Syndicats p.67
 Tarification sociale de l'eau p.22
 Taux de chômage p.15
 Taxe « Tobin » p.90
 Taxe d'habitation p.65
 Taxe intérieure
 des Produits Pétroliers p.19
 Taxe professionnelle p.65
 Tourisme p.32
 Traité constitutionnel européen p.88
 Traité social européen p.87
 35 heures p.23
 Universités p.20
 Ventes à la découpe p.46
 Zones d'éducation prioritaire p.39

Après plusieurs mois de débats qui ont associé militants, responsables, experts, les socialistes ont adopté leur projet. Ils l'ont élaboré en liaison avec les forces vives de notre pays (syndicats, associations...), et ont veillé à y intégrer toutes les expériences réussies en Europe à l'initiative des sociaux-démocrates.

Au travers de 100 pages, le Parti socialiste formule les propositions nouvelles qu'il souhaite présenter aux Français en 2007 pour « réussir le changement ».

Ce projet contient des engagements concrets et neufs. Qu'il s'agisse de la couverture professionnelle universelle, de l'allocation d'autonomie pour les jeunes, du bouclier logement, de la fiscalité écologique, du service public de la petite enfance, du non cumul des mandats pour les députés, du service civique, les socialistes veulent offrir une alternative claire à la politique de la droite menée depuis 2002. Ils veulent à la fois répondre à l'urgence sociale et préparer l'avenir.

En 2007, deux voies s'ouvrent aux Français aux conséquences bien différentes, celle d'une « rupture libérale » et celle du « développement solidaire ». C'est donc projet contre projet que les citoyens doivent se déterminer. C'est le sens de ce livre. Etre clair aujourd'hui pour convaincre demain.

Le chiffrage de ce projet est accessible sur

http://www parti-socialiste.fr/tiki-index.php?page=060701_documentchiffrage

**L'hebdo des socialistes 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 76 61
Fax : 01 45 56 76 83 (Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56)**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Maurice Braud • DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Claude Bartolone • MAQUETTE : Christine Lovinger, Pascale Lecomte (78.92) • PHOTO : Philippe Grangeaud • FLASHAGE ET IMPRESSION : PGE -94160 Saint-Mandé • ROUTAGE : Routex - 91080 Courcouronnes, N° commission paritaire : 0109 P 11 223 - "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 221 000 exemplaires.